

Fil Pro Ado

Bilan du 31 mars 2017 au
31 décembre 2020



HICKEL Laure, Infirmière-Coordnatrice FPA

Sommaire

Introduction.....	4
Abréviations et définitions	5
1. Rappel du fonctionnement du dispositif	6
1.1. Schéma fonctionnel	6
1.2. Les évolutions dans le fonctionnement de la cellule de coordination.....	6
❑ Historique de l'organisation de la cellule de coordination	6
2. Évaluation de la mise en œuvre du dispositif	7
2.1. Les sollicitations du dispositif depuis son lancement	7
❑ Nombre de situations différentes prises en charge par FPA.....	7
❑ Typologie des sollicitations initiales	8
❑ Évolution des prises en charge FPA.....	9
❑ Profil des appelants	10
2.2. L'inclusion des jeunes dans le dispositif	12
❑ Levée de l'anonymat	12
2.3. Activité de la Cellule de Coordination.....	13
❑ Nombre de situations ayant nécessité une articulation entre le référent EN de Fil Pro Ado et le référent FPA de la MDA / Nombre de sollicitations de Fil Pro Ado.....	13
❑ Nombre moyen d'appels émis et reçus par situation complexe.....	14
❑ Nombre de réunions de coordination Fil Pro Ado et temps consacré.....	15
2.4. Les jeunes inclus dans Fil Pro Ado	16
❑ Profils des adolescents accompagnés	16
❑ Motif des appels	17
2.5. Profils des professionnels participant aux coordinations	20
❑ Nombre et typologie des professionnels impliqués lors des coordinations	20
2.6. Évaluation de la satisfaction des professionnels et des usagers	23
❑ Satisfaction des professionnels ayant sollicité Fil Pro Ado, (requérants)	25
❑ Analyse des résultats du questionnaire envoyé aux professionnels ayant sollicité Fil Pro Ado	26
❑ Satisfaction des professionnels impliqués lors des coordinations	27
❑ Analyse des résultats du questionnaire envoyé aux professionnels impliqués lors des coordinations.....	29
On note une forte satisfaction globale des professionnels impliqués lors des coordinations : 81 % des répondants se disent satisfaits ou très satisfaits de FPA.	29
❑ Satisfaction des jeunes et des familles ayant bénéficié d'un projet d'accompagnement en santé globale	29
2.7. Implication des acteurs du territoire dans le dispositif	30

☐ Nombre et profils des professionnels impliqués dans les instances de gouvernance	30
☐ Nombre et typologie des instances de gouvernance	31
2.8. Nombre et typologie des moyens de communication développés pour FPA	31
2.9. Budget.....	32
3. Évaluation des résultats produits par le dispositif	32
3.1. Nombre de professionnels qui déclarent que Fil Pro Ado leur a permis de mieux identifier les ressources sanitaires, sociales, médico-sociales impliquées dans l'accompagnement des adolescents de 11 à 21 ans et/ou de leur famille.....	32
☐ Professionnels requérants :	33
☐ Professionnels ayant participé aux coordinations	35
3.2. Proportion des situations accompagnées dans le cadre de Fil Pro Ado dont les objectifs (fixés dans le projet d'accompagnement) ont été atteints/non atteints	37
3.3. Typologie des facteurs d'explication de la non-atteinte des objectifs, le cas échéant.	38
3.4. Nombre de coordinations mises en place par Fil Pro Ado.....	38
3.5. Nombre d'articulations mises en place par Fil Pro Ado	39
ANNEXES	40
Annexe 1 : Liste des correspondants Éducation Nationale 2020/2021	40
Annexe 2 : Indicateurs retenus pour l'évaluation de Fil Pro Ado.....	42

Introduction

En 2016, la Mission Bien-être et santé des jeunes, a proposé de soutenir des expérimentations associant les Services de la Santé et ceux de l'Éducation Nationale pour mieux prendre en charge les situations complexes des jeunes.

Sous l'impulsion de la DTARS55, et avec son appui, la DSDEN55 et la Maison des Adolescents de Meuse ont construit un dispositif visant à renforcer la coordination des professionnels autour des jeunes et de leur famille au regard de situations complexes.

Le dispositif Fil Pro Ado (FPA) a été lancé le 31 mars 2017.

Fil Pro Ado est inscrit dans le Projet Régional de Santé 2018 – 2023 de l'ARS Grand Est :

Axe stratégique N°4 : Faire évoluer le système de santé dans une logique de parcours.

4.1: Faciliter l'organisation de parcours adaptés aux besoins de santé des enfants et des adolescents.

Objectif opérationnel 3 : Permettre aux enfants et adolescents identifiés comme relevant d'une situation complexe de bénéficier d'une coordination pluriprofessionnelle.

Le dispositif a pour objectifs :

Objectif général : Améliorer l'accompagnement en santé globale des adolescents de 11 à 21 ans et de leur famille se trouvant dans des situations complexes dans le département de Meuse

Objectifs spécifiques :

- Améliorer la lisibilité des ressources meusiennes sanitaires, sociales, médico-sociales impliquées dans l'accompagnement des adolescents de 11 à 21 ans et/ou de leur famille se trouvant dans des situations complexes.
- Améliorer la coordination entre les professionnels impliqués dans l'accompagnement des adolescents de 11 à 21 ans et de leur famille se trouvant dans des situations complexes dans le département de Meuse.
- Améliorer les connaissances et compétences des professionnels en matière d'accompagnement d'adolescents de 11 à 21 ans et/ou de leur famille se trouvant dans des situations complexes.

Ce bilan retrace l'activité de FPA depuis son commencement jusqu'au 31 décembre 2020 selon les indicateurs de processus et de résultats en Annexe 2.

Abréviations et définitions

- Abréviations

CPE	Conseiller Principal d'Éducation
EN	Éducation Nationale
FPA	Fil Pro Ado
MDA	Maison Des Adolescents
PEC	Prise En Charge
CIDFF	Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
COMADA	Comité Meusien d'Aide aux Demandeurs d'Asile
AMP	Association Meusienne de Prévention
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
PASG	Projet d'Accompagnement en Santé Globale
NR	Non renseigné

- Définitions

Information : Information sur les possibilités d'orientation du jeune vers une structure/un professionnel, en lien avec la problématique, après une analyse de la demande du professionnel et de la situation. Cette étape ne nécessite pas la levée d'anonymat.

Orientation : Orientation du professionnel requérant vers un intervenant de la situation, coordonnant déjà celle-ci, suite à l'analyse de la demande du professionnel et de la situation décrite comme possiblement complexe, nécessite la levée d'anonymat.

Articulation : Echanges avec les professionnels gravitant autour de la situation du jeune concerné et organisation de la circulation des informations entre eux, dans la limite du secret partagé.

Coordination : Concertation des professionnels impliqués dans la situation, permettant de faire un point sur la situation, en évoquant les accompagnements actuels, les difficultés rencontrées par chacun, les objectifs et les actions envisagées. A la suite de cela les professionnels élaborent un projet d'accompagnement en santé globale dans lequel les objectifs partagés seront évalués et classés en objectifs atteints ou non atteints.

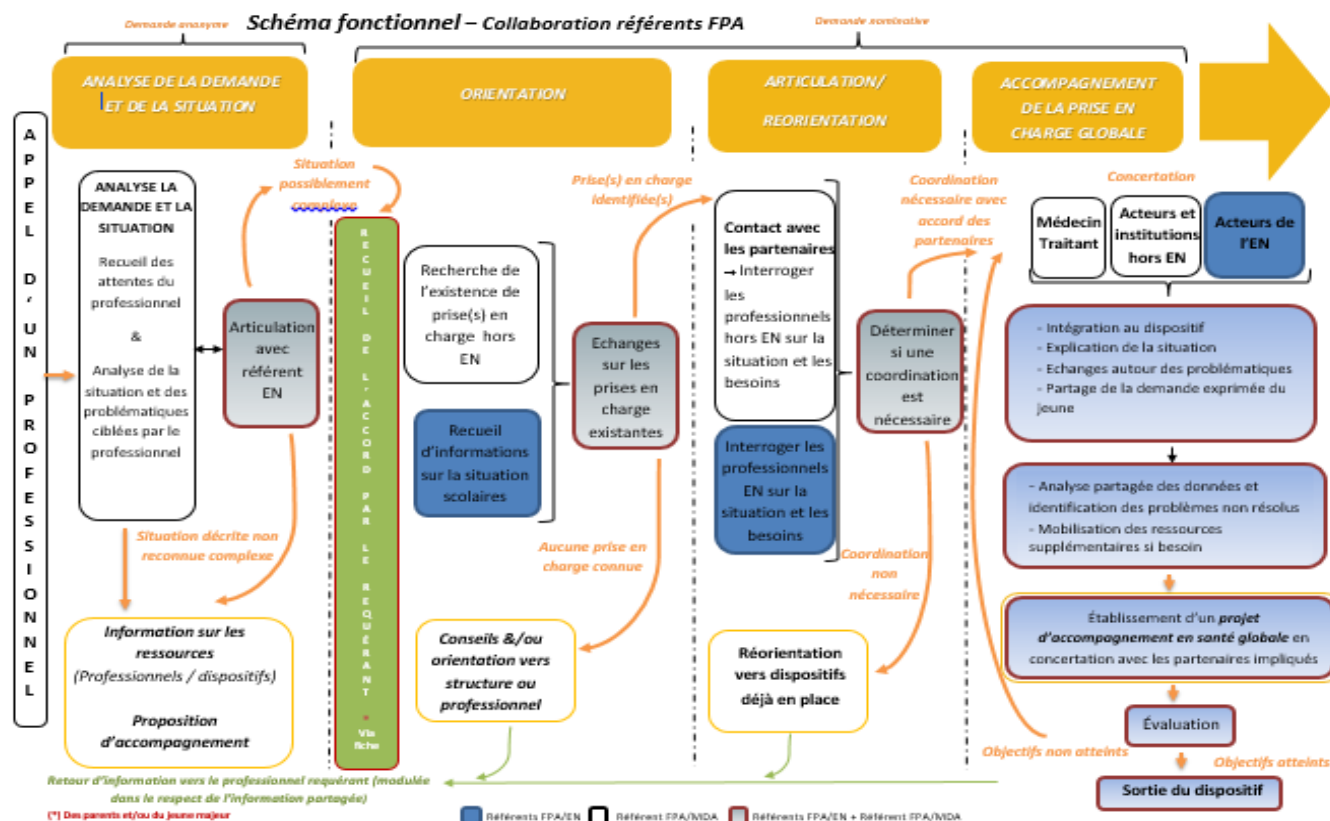
Jeune/situation : Une situation correspond à un jeune.

Intervention : Fil Pro Ado peut intervenir plusieurs fois pour une même situation.

Exemple : Fil Pro Ado informe une première fois le professionnel requérant sur les ressources du territoire, puis après une nouvelle sollicitation du dispositif, par le même professionnel requérant ou non, Fil Pro Ado organise une réunion de coordination.

1. Rappel du fonctionnement du dispositif

1.1. Schéma fonctionnel



1.2. Les évolutions dans le fonctionnement de la cellule de coordination

□ Historique de l'organisation de la cellule de coordination

Au démarrage de l'expérimentation, en mars 2017, la DSDEN et la MDA55 ont mis à disposition de la Cellule Opérationnelle de Coordination les professionnels référents suivants :

- Un référent Éducation Nationale pour le nord du département : mission confiée à un CPE
- Un référent Éducation Nationale pour le sud du département : mission confiée à un CPE
- Un référent MDA pour l'ensemble du Territoire : infirmière-coordinatrice à temps complet

En septembre 2019, après un changement de poste du CPE référent pour le Nord du département, la mission du CPE référent du Sud a été étendue à l'ensemble du département.

Par décision du comité de pilotage, depuis le 4 novembre 2020, une nouvelle organisation de la Cellule de Coordination est expérimentée :

La DSDEN 55 a demandé à chaque établissement scolaire du département (collèges et lycées) de désigner un correspondant FPA. (Annexe 1)

L'infirmière-coordinatrice s'appuie sur le correspondant de l'établissement scolaire de rattachement du jeune pour intervenir sur la situation.

Le COPIL du 4 novembre 2020 a demandé que l'infirmière-coordinatrice FPA rencontre chaque correspondant d'établissement. À ce jour, 10 correspondants sur les 26 figurants sur la liste ont été contactés par l'infirmière-coordinatrice FPA.

Focus sur la collaboration depuis la mise en place de la nouvelle organisation sur les deux derniers mois 2020.

Depuis la mise en place de la nouvelle organisation de la cellule, fin novembre 2020 :

Fil Pro Ado est intervenu sur 5 situations de jeunes scolarisés dans un établissement public. Sur 4 des 5 situations, l'infirmière-coordinatrice a pu intervenir en collaboration avec le correspondant de l'établissement concerné. La collaboration FPA/EN de la cinquième situation, n'a pas abouti du fait du refus des parents de faire participer l'EN.

Seule une situation n'a pas permis la collaboration FPA/EN car le jeune était scolarisé hors du département de la Meuse.

Sur cette courte période, nous ne pouvons que constater la pertinence de cette nouvelle organisation de la collaboration FPA/EN, malgré les difficultés organisationnelles des établissements en lien avec la crise sanitaire COVID 19.

2. Évaluation de la mise en œuvre du dispositif

2.1. Les sollicitations du dispositif depuis son lancement

❑ Nombre de situations différentes prises en charge par FPA

	Nombre de situations différentes	Nombre d'interventions ¹
Du 31 mars 2017 au 31 mars 2018	34	37
Du 1 ^{er} avril 2018 au 31 mars 2019	32	38
Du 1 ^{er} avril 2019 au 31 mars 2020	40	45
Du 1 ^{er} avril 2020 au 31 décembre 2020	20	23
Total du 31 Mars 2017 au 31 décembre 2020	126	143
Du 1 ^{er} janvier 2021 au 31 mars 2021	20	20
Total au 31 mars 2021	146	163

Nous observons un lancement rapide avec 34 situations pour la première période de fonctionnement (mars 2017/avril 2018) puis une quasi-stabilité sur la période suivante (mars 2018, avril 2019). Le nombre de situations augmente sur la période d'avril 2019 à mars 2020.

En 2020, le dispositif Fil Pro Ado a certainement été impacté par la pandémie de la COVID 19 :

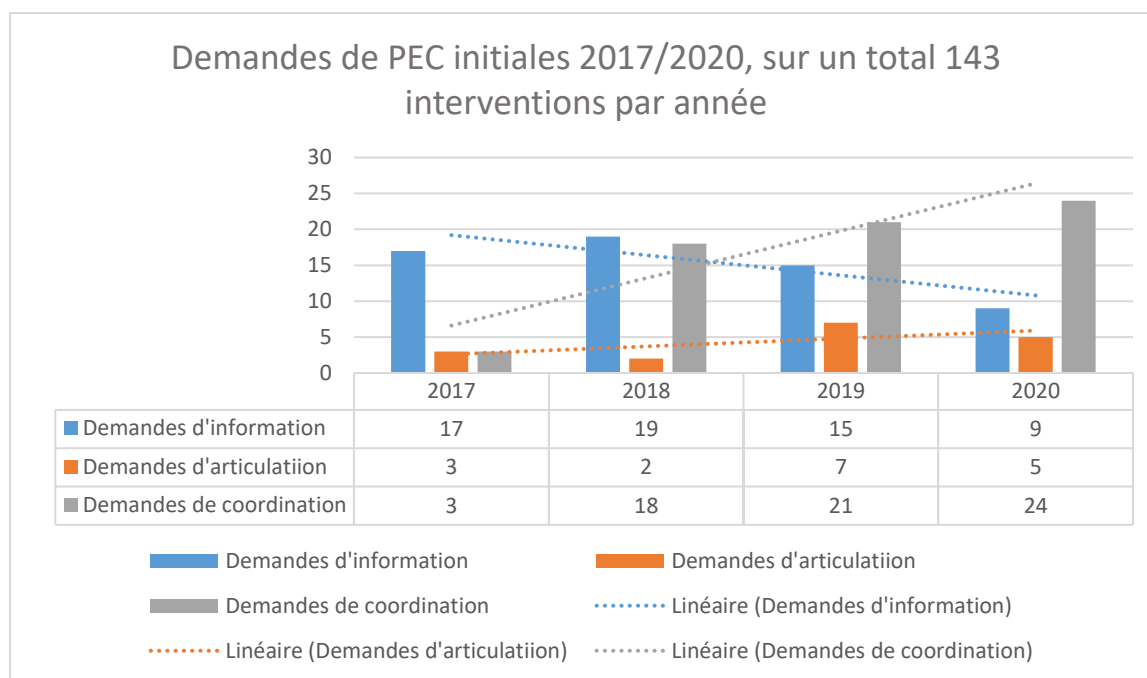
- Pendant le premier confinement, tous les professionnels de santé de l'association RESADOM (équipe MDA et Infirmière-coordinatrice Fil Pro Ado) ont été mobilisés pour organiser une plateforme d'écoute, en lien avec la PTA d'urgence.

¹ Pour rappel, une situation correspond à un jeune. Fil Pro Ado peut intervenir plusieurs fois pour une situation (Exemple : Fil Pro Ado informe une première fois le professionnel requérant sur les ressources du territoire, puis après une nouvelle sollicitation du dispositif, par le même professionnel requérant ou non, Fil Pro Ado organise une réunion de coordination)

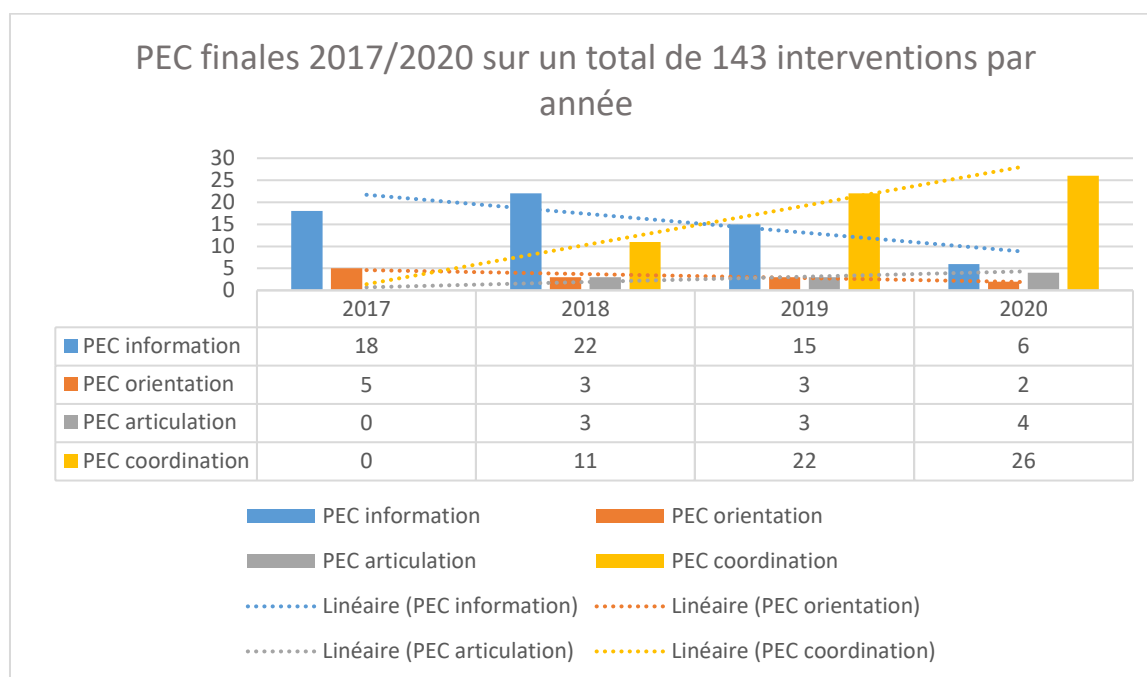
Depuis le début de la crise sanitaire, l'activité est stable. Nous pouvons émettre l'hypothèse que cette crise n'a pas permis une augmentation d'activité par rapport à l'année précédente. En effet, de nombreux professionnels étaient indisponibles pour organiser les articulations et coordinations Fil Pro Ado lors du confinement en mars 2020 et des vacances scolaires.

□ Typologie des sollicitations initiales

Les années présentes dans les tableaux suivants correspondent à des années civiles allant du 1^{er} janvier au 31 décembre.



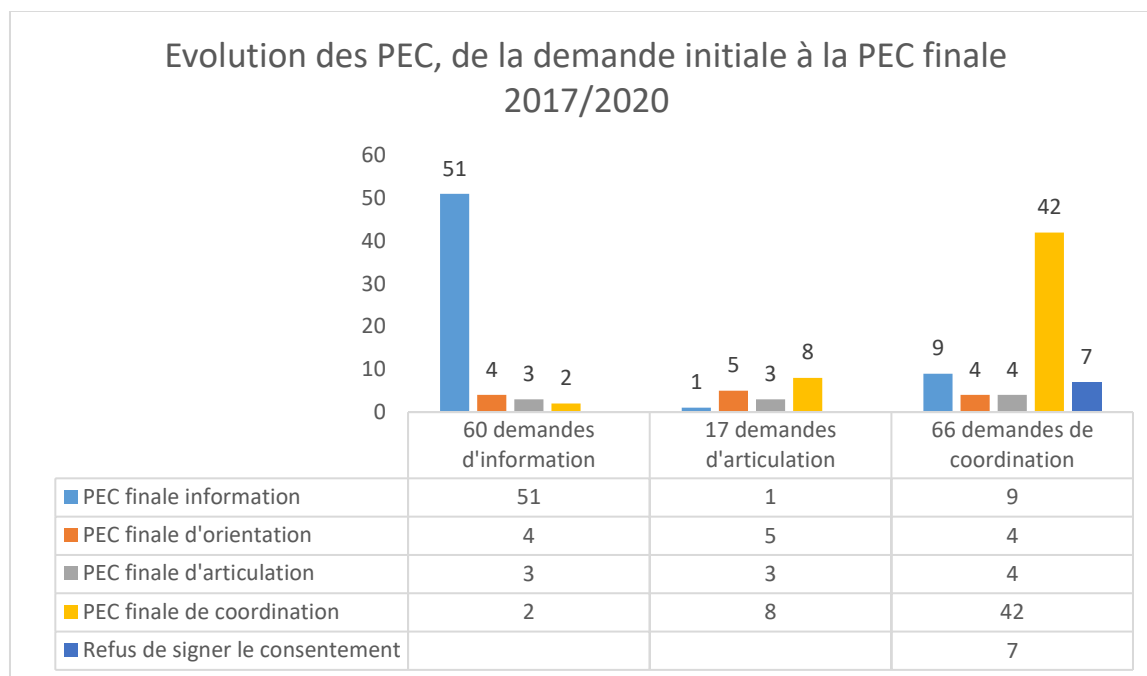
On remarque globalement une baisse des demandes d'information et une augmentation des demandes de coordination, depuis 2018.



En comparant ces deux tableaux, on remarque globalement les mêmes tendances.

Symétriquement aux demandes initiales, les PEC d'information reculent pour laisser place à des coordinations. Les PEC d'articulation et d'orientation sont stables.

□ Évolution des prises en charge FPA

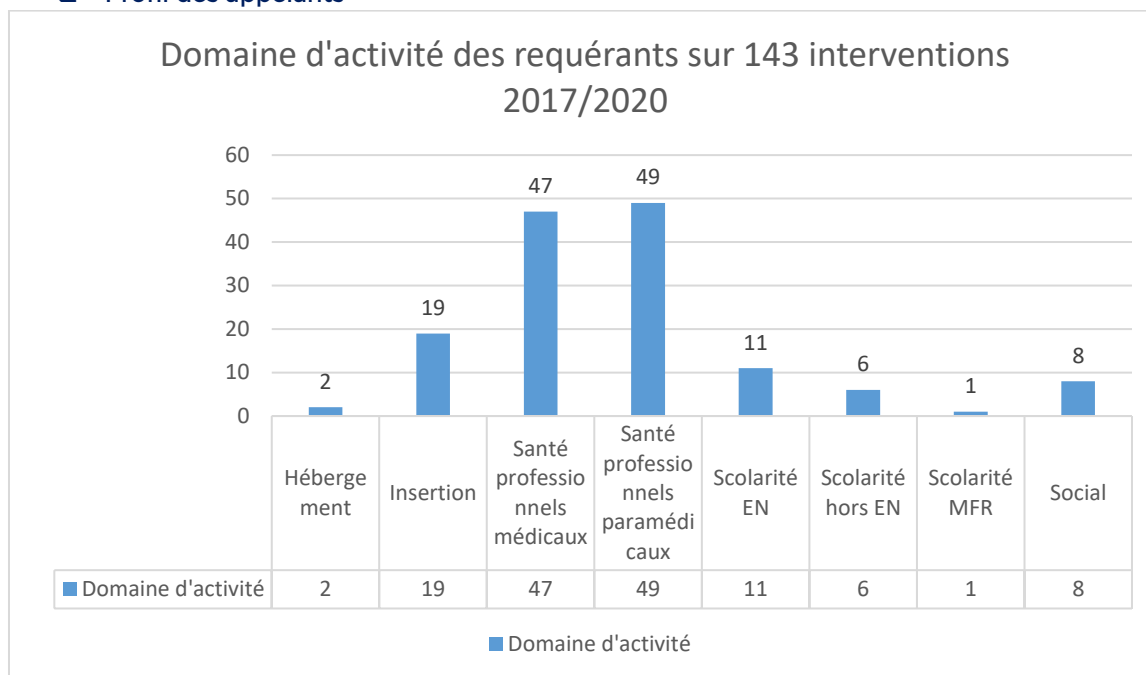


Lorsque les professionnels appellent pour une demande d'information, sur l'ensemble des années d'activité du dispositif, il y a une cohérence entre la demande et la réponse apportée par FPA, car on remarque majoritairement des PEC finales d'information.

L'aide apportée aux professionnels par l'infirmière-coordinatrice lors de l'organisation des réunions et la rédaction des CR de réunion est certainement une des hypothèses qui pourrait expliquer le ratio de l'articulation, car l'évolution de la PEC est assez nette avec un nombre important de PEC en coordination.

L'écart entre les demandes initiales et les PEC finales des demandes de coordination s'explique d'une part par le refus de signer le consentement et d'autre part lorsque les coordinations s'interrompent pour différentes raisons (perte de vue du jeune, changement de département, autre dispositif qui coordonne, etc...) le professionnel requérant bénéficie tout de même d'une réponse et cette réponse est au moins de type information.

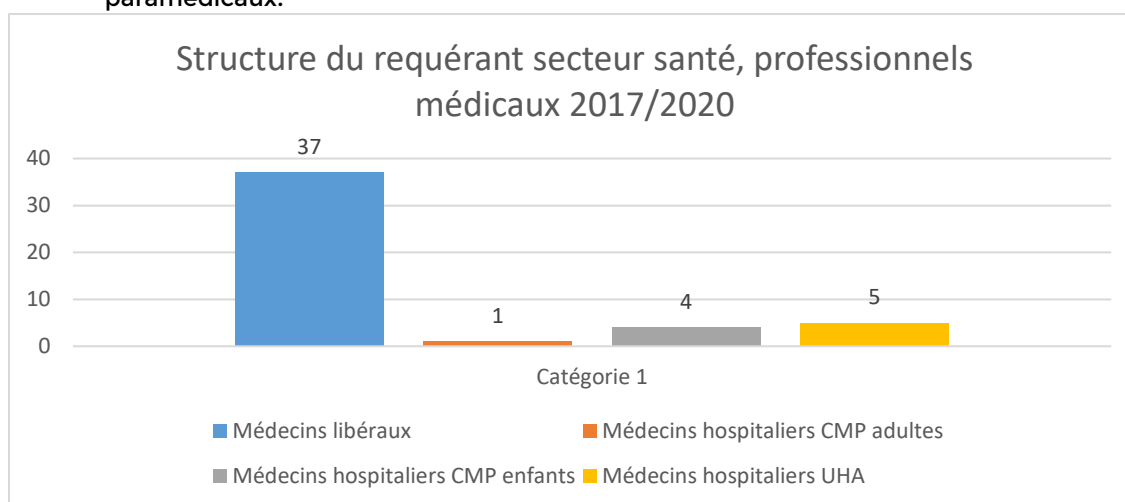
■ Profil des appelants



Les professionnels requérants

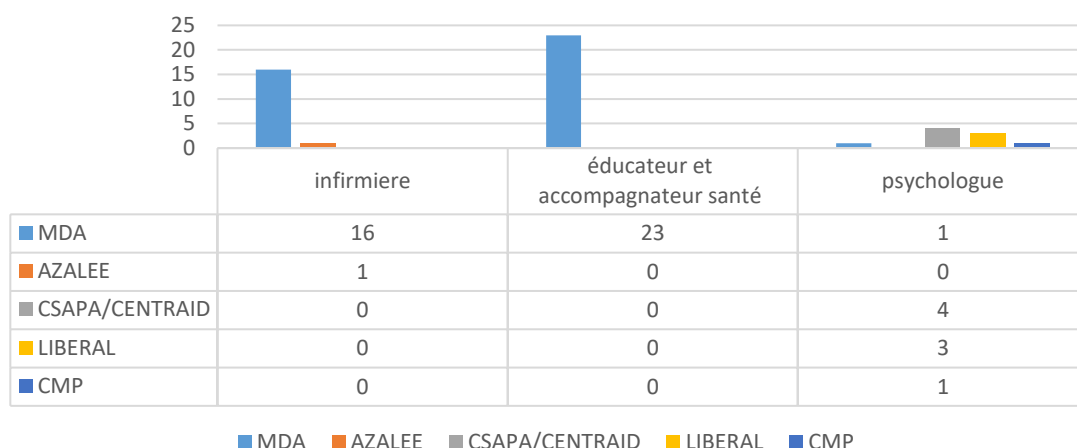
Depuis le lancement du dispositif, les professionnels requérants sont de divers champs d'intervention :

- 96 professionnels du champ de la santé dont 47 professionnels de santé médicaux et 49 paramédicaux.



Les professionnels de santé médicaux (médecins généralistes, spécialistes (psychiatres)) représentent quasi 1/3 (32,9%) des requérants de FPA entre 2017 et 2020. Parmi ces professionnels de santé médicaux, les médecins libéraux représentent plus des $\frac{3}{4}$ (78,7%) des requérants. Sur les 143 demandes FPA, 37 sont initiés par un médecin libéral (soit 25,8% des demandes)

Structure du requérant secteur santé-professionnels non médicaux 2017/2020



Les professionnels de santé non médicaux (infirmières, éducateurs, psychologues) requérants représentent 34.27% de l'ensemble des requérants FPA (soit 49 requérants sur 143 requérants totaux). Ce sont majoritairement des éducateurs (16%), devant les infirmières (11.89%).

Les éducateurs et infirmières requérants exercent principalement à la MDA55.

- 18 professionnels du champ de l'éducation :

	Typologie des professionnels du champ de l'éducation	Effectifs
Éducation Nationale	Professionnel référent de la "cellule de l'établissement"	1
	Médecin	3
	Infirmière	5
	Chef d'établissement	1
	CPE autre que référent FPA/EN	1
	TOTAL professionnels Education Nationale	11
Hors Education Nationale	Maison Familiale et Rurale	1
	Autres établissement privés (groupes scolaires catholiques, CFA...)	6
	TOTAL professionnels hors Education Nationale	7
	TOTAL	18

- 21 professionnels du champ de l'insertion et de l'hébergement (Mission Locale et CHRS).

Typologie des professionnels du champ de l'insertion et de l'hébergement		Effectifs
Insertion	Mission Locale	12
	AMIE	7
	TOTAL professionnels du champ de l'insertion	19
Hébergement	CHRS AMIE	2
	TOTAL professionnels du champ de l'hébergement	2
TOTAL		21

- 8 professionnels du champ social (assistante sociale de secteur MDS, Protection de l'Enfance)

Typologie des professionnels des champs sociaux		Effectifs
Social	SAED	3
	MDS	3
	MDE	1
	Protection de l'Enfance	1
	TOTAL professionnels du champ social	8
TOTAL		8

2.2. L'inclusion des jeunes dans le dispositif

☐ Levée de l'anonymat

Il est indiqué dans le schéma fonctionnel (page 6), que la coordinatrice référente MDA recueille dans un premier temps, la demande du professionnel requérant de manière anonyme.

Dans certains cas, la cellule Fil Pro Ado doit obtenir des informations complémentaires sur la situation, pour répondre au mieux à la demande du professionnel requérant. Pour cela, la coordonnatrice Fil Pro Ado est amenée à lever l'anonymat, afin d'échanger sur la situation avec les professionnels impliqués. Le consentement du jeune et de ses deux parents (s'il est mineur) est alors nécessaire. Le consentement permet de recueillir l'accord du jeune et/ou de ses parents (s'il est mineur), au partage d'informations dans les différents domaines, et dans la limite du secret partagé.

53 situations n'ont pas nécessité la levée d'anonymat, car il s'agissait d'informations.

90 situations sur 143 ont nécessité la levée de l'anonymat, soit 62.94% des situations. Sur les 90 situations, 77 jeunes/parents ont donné leur accord soit 85.56%.

Les motifs de refus de levée de l'anonymat sont :

8 situations : refus des parents ou du jeune de donner leur consentement

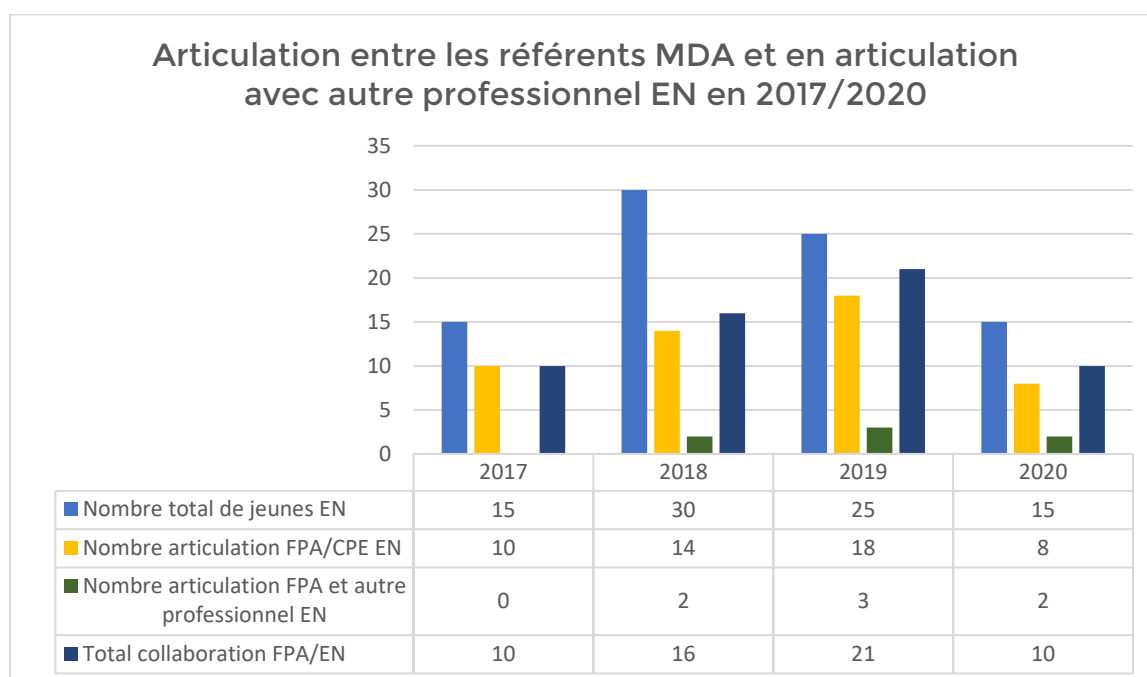
1 situation : intervention non nécessaire de Fil Pro Ado, car d'autres dispositifs interviennent dans la coordination de cette situation

3 situations : professionnels requérants plus en lien avec le jeune concerné.

1 situation : non implication du professionnel

2.3. Activité de la Cellule de Coordination

- Nombre de situations ayant nécessité une articulation entre le référent EN de Fil Pro Ado et le référent FPA de la MDA / Nombre de sollicitations de Fil Pro Ado



2017 : 10 situations ont nécessité une articulation entre le référent EN de Fil Pro Ado et le référent FPA de la MDA (sur 15 situations soit 66%)

Aucune articulation FPA/EN réalisée avec un autre professionnel EN que le CPE référent

2018 : 16 situations ont nécessité une articulation entre le référent EN de Fil Pro Ado et le référent FPA de la MDA en 2018 (sur 30 situations soit 53%). 2 articulations FPA/EN réalisées avec un autre professionnel EN que le CPE référent

2019 : 10 situations ont nécessité une articulation avec le référent EN de Fil Pro Ado et le référent FPA de la MDA en 2019 (sur 25 situations soit 53%). 3 articulations FPA/EN réalisées avec un autre professionnel EN que le CPE référent

2020 : 10 situations ont nécessité une articulation avec le référent EN de Fil Pro Ado et le référent FPA de la MDA en 2019 (sur 15 situations soit 66%). 2 articulations FPA/EN réalisées avec un autre professionnel EN que le CPE référent

Malgré les changements d'organisation avec l'EN, nous constatons un besoin continu de coordination entre le référent EN et le référent FPA. Cela devra être maintenu dans la suite du projet.

□ Nombre moyen d'appels émis et reçus par situation complexe²

Échanges téléphoniques avec les professionnels et les bénéficiaires

Le nombre moyen d'appels téléphoniques est répertorié par « tranche » pour garder une traçabilité (exemple : 0 à 5, 5 à 10, 10 à 15...etc.). Au total, nous notons environ 1465 appels sur 143 situations soit 10 appels en moyenne/situation.

Le coefficient multiplicateur permettant le calcul est obtenu par la moyenne de la fourchette des appels ex : 10 à 15 → $10+15/2=12.5$

Tableau récapitulatif des calculs par année

Nombre d'appels/années	2017	2018	2019	2020	TOTAL/nom bre d'appels
0 à 5	11	30	17	15	$73 \times 2.5 = 182.5$
5 à 10	7	5	5	8	$25 \times 7.5 = 192.5$
10 à 15	5	2	9	8	$24 \times 12.5 = 300$
15 à 20	0	0	2	1	$3 \times 17.5 = 52.5$
20 à 25	0	0	3	2	$5 \times 22.5 = 112.5$
25 à 30	0	0	1	2	$3 \times 27.5 = 82.5$
30 à 35	0	0	1	1	$2 \times 32.5 = 65$
35 à 40	0	0	0	1	$1 \times 37.5 = 37.5$
40 à 60	0	1	0	0	$1 \times 50 = 50$
45 à 60	0	0	3	0	$3 \times 52.5 = 157.5$
55 à 60	0	1	1	0	$2 \times 62.5 = 125$
95 à 100	0	0	1	0	$1 \times 97.5 = 97.5$
Nb de situations /an	23	39	43	38	1465 Appels

Nouveaux critères d'évaluation des échanges FPA/partenaires

Il a été décidé au COPIL du 4 novembre de comptabiliser de manière plus précise les autres échanges.

Les éléments analysés seront les échanges par mail, la durée moyenne des appels, les temps de réalisations des différentes démarches administratives.

Il est à noter que cette comptabilité a débuté lors de la prise de poste de Laure HICKEL, en remplacement de Fanny LAROUDIE. La période de référence sera d'août 2020 au 1^{er} avril 2021.

Nous retiendrons donc les nouvelles situations traitées depuis la prise de poste de Laure HICKEL, soit 34 situations.

Cette nouvelle comptabilité est une proposition, elle sera validée ou améliorée prochainement.

Emails/situation

Le comptage à ce jour des échanges par mails pour les 34 situations ouvertes correspond à 377 Mails pour une moyenne de 11 emails/situation.

Si nous appliquons cette moyenne aux autres années, 143 (situations totales) par ce calcul : 143×11 , nous obtenons le nombre de 1573 emails au total.

² Cet indicateur, *relevé de comptage des appels émis et reçus* par situation n'a pas fait l'objet d'un suivi « détaillé », d'où la projection faite à partir de moyenne

Durée des appels et nombre d'appels ³

Le temps moyen des appels est de 9.53 minutes.

Ce temps est obtenu par une traçabilité commençant à la date du COPIL du 4 novembre 2020. Le résultat est obtenu par un relevé des durées des appels (temps affiché sur smartphone) sur une période de 3 mois : décembre 2020, janvier et février 2021.

Démarches administratives

Le temps de réalisation des démarches administratives est fondé sur une observation de la gestion des 34 situations, commençant au changement de coordinatrice FPA en septembre 2020.

❑ Nombre de réunions de coordination Fil Pro Ado et temps consacré

Entre 2017 et 2020, 50 réunions de coordination ont été organisées. D'une durée moyenne de 2 heures, ces réunions demandent la réalisation de démarches administratives en amont et en aval : invitations, programmations, rédactions de compte-rendu...

Tableau récapitulatif des démarches administratives et du temps nécessaire⁴ pour la coordination d'une situation :

• Création, mise à jour des documents à l'arrivée de la nouvelle situation	• Recueil de données anonymes • Recueil nominatif • Obtention du consentement	1 heure +/- selon complexité
• Recherches diverses (coordonnées, services, etc...)	• Sur internet ou par téléphone	1 heure +/- selon complexité
• Animation des Réunions de coordination	• Depuis la crise sanitaire, toutes les réunions se font en visioconférence, il n'y a pas de temps de déplacement. Temps de déplacement à rajouter avant MARS 2020	2 heures +/- selon complexité
• Organisation des réunions de coordination	• Planification, envoi de DOODLE, création des liens de connexion	1 heure +/- selon complexité
• Compte-rendu des réunions (PASG)	• Rédaction, relecture, envoi, réajustement	4 heures +/- selon complexité
• Restitution du PASG	• Restitution des réunions au jeune ou/et ses parents au professionnel requérant. (par visioconférence depuis la crise sanitaire, mais avant cela en deuxième partie de réunion)	1 heure +/- selon complexité
• Évaluation des situations (PASG)	• Mise à jour du document selon les objectifs/partenaires • Envoi aux partenaires par mail	0.5 heure +/- selon complexité

À cet inventaire, s'ajoutent les temps pour la réalisation des bilans d'activité ainsi que la préparation aux réunions COPIL et les temps de communication sur le dispositif auprès de tous les acteurs du territoire

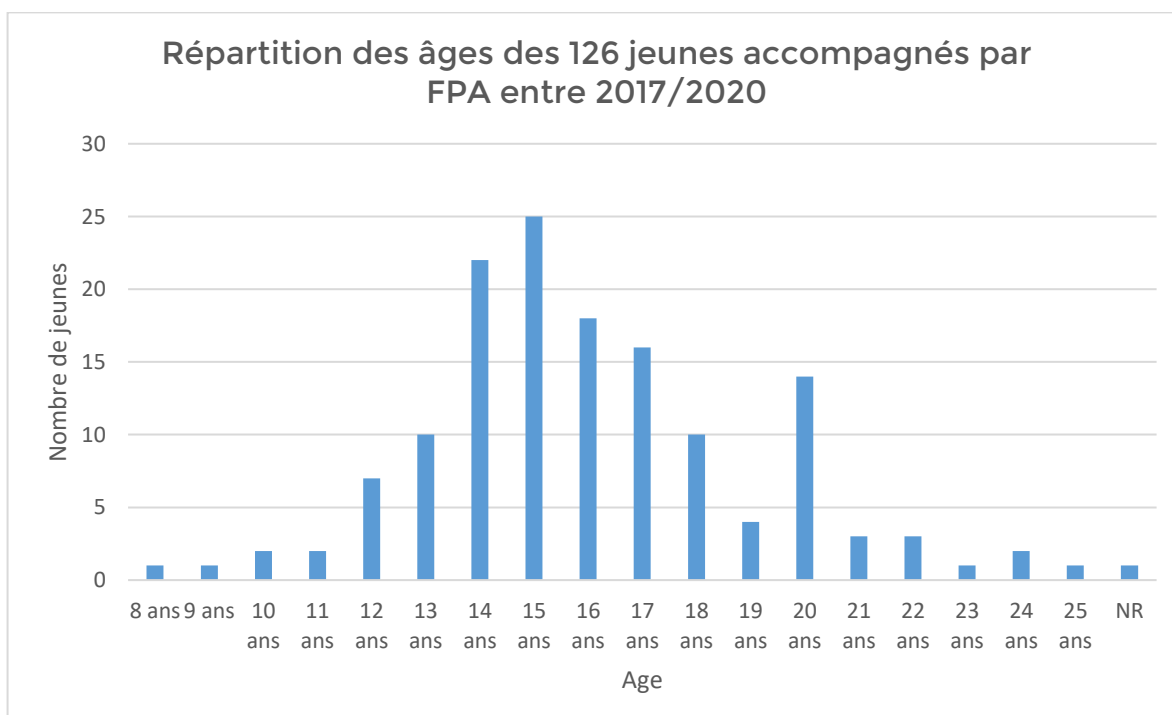
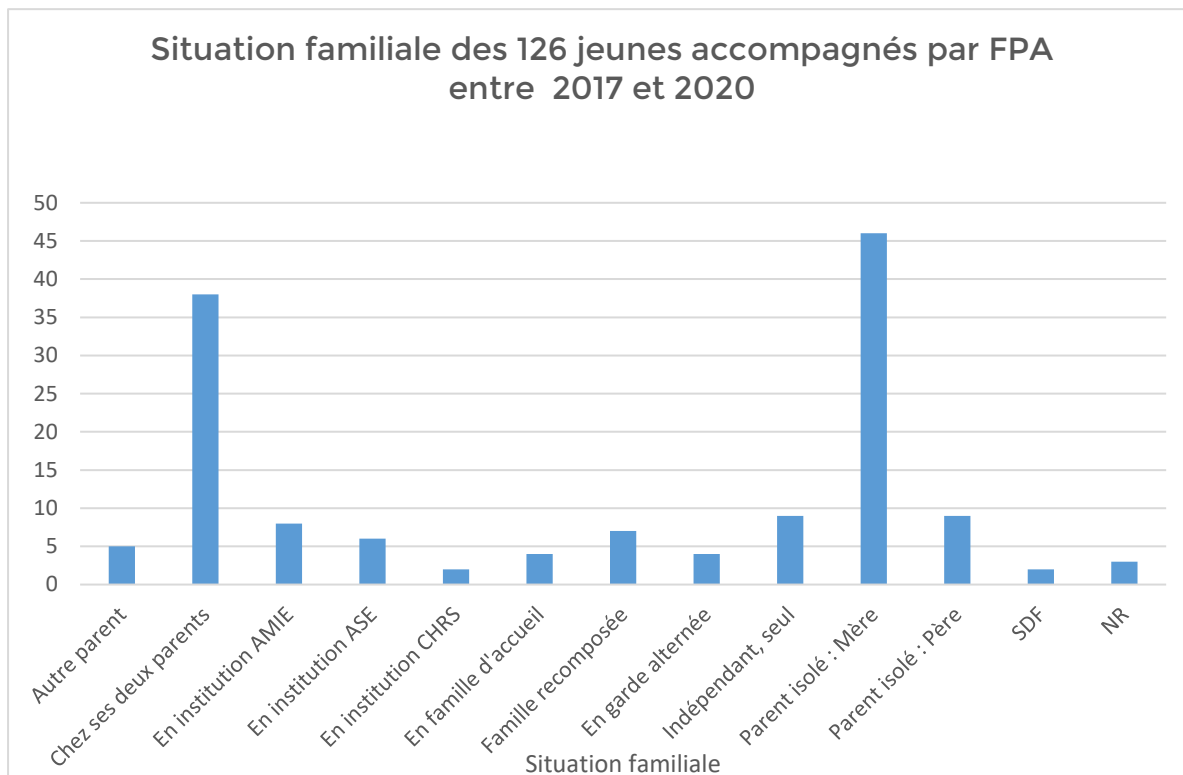
³ Cet indicateur n'a pas fait l'objet d'une attention sur la période 2017-2020, car jusqu'au COPIL du 4 novembre 2020, il était inexistant

⁴ Temps moyen obtenu selon l'observation de l'infirmière-coordinatrice Laure HICKEL

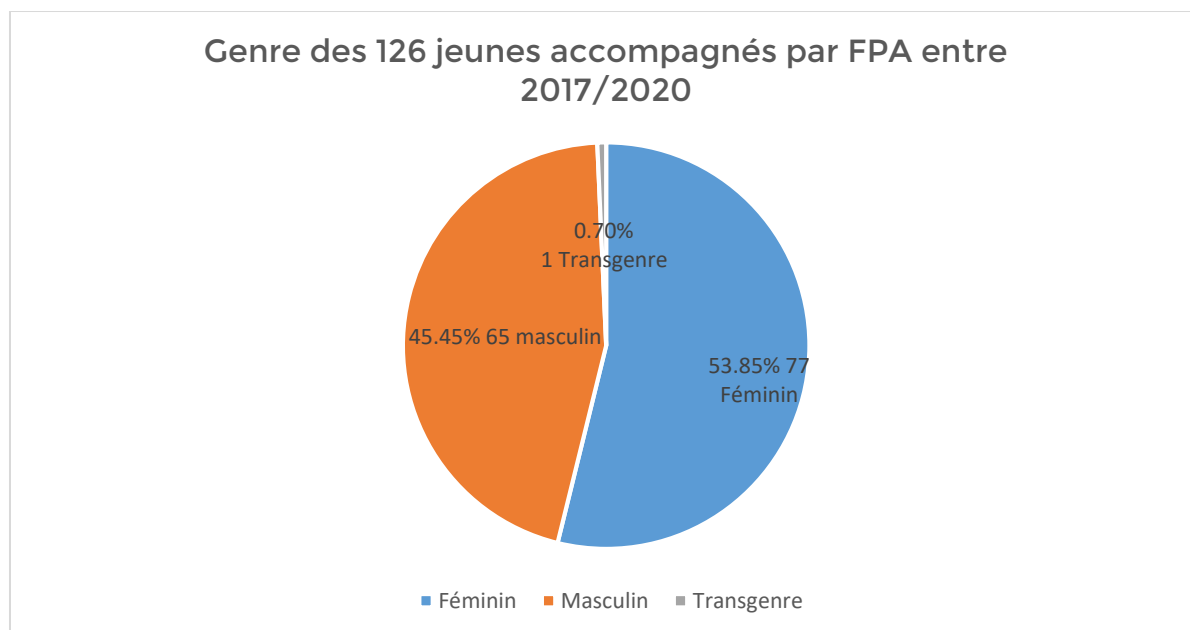
2.4. Les jeunes inclus dans Fil Pro Ado

□ Profils des adolescents accompagnés

Sur les 126 jeunes accompagnés par FPA entre avril 2017 et décembre 2020, si l'on devait dessiner un profil type de jeune, ce serait une jeune fille âgée de 15 ans scolarisée en collège public (3^e) vivant chez sa mère (parent isolé) dont le symptôme le plus présent est un problème de santé mentale, c'est-à-dire, un mal-être sans cause identifiée.



La limite d'âge de PEC FPA est 21 ans. Quelques jeunes hors de la limite d'âge ont malgré tout bénéficié d'un accompagnement FPA en raison d'une réelle complexité de la situation. Ces PEC sont exceptionnelles et ne seront pas poursuivies.



□ Motif des appels

Dans la première étape de prise en charge FPA, les motifs d'appels sont inscrits dans le document « recueil de données anonymes ». Ces motifs sont classés en 7 catégories et un nombre variable de sous-catégories. La présentation suivante présente le nombre d'appels initiaux en lien avec la catégorie et ensuite les sous-catégories pour chacune des catégories.

1. Pathologie / déficience
2. Problème de santé mentale
3. Comportements / styles de vie

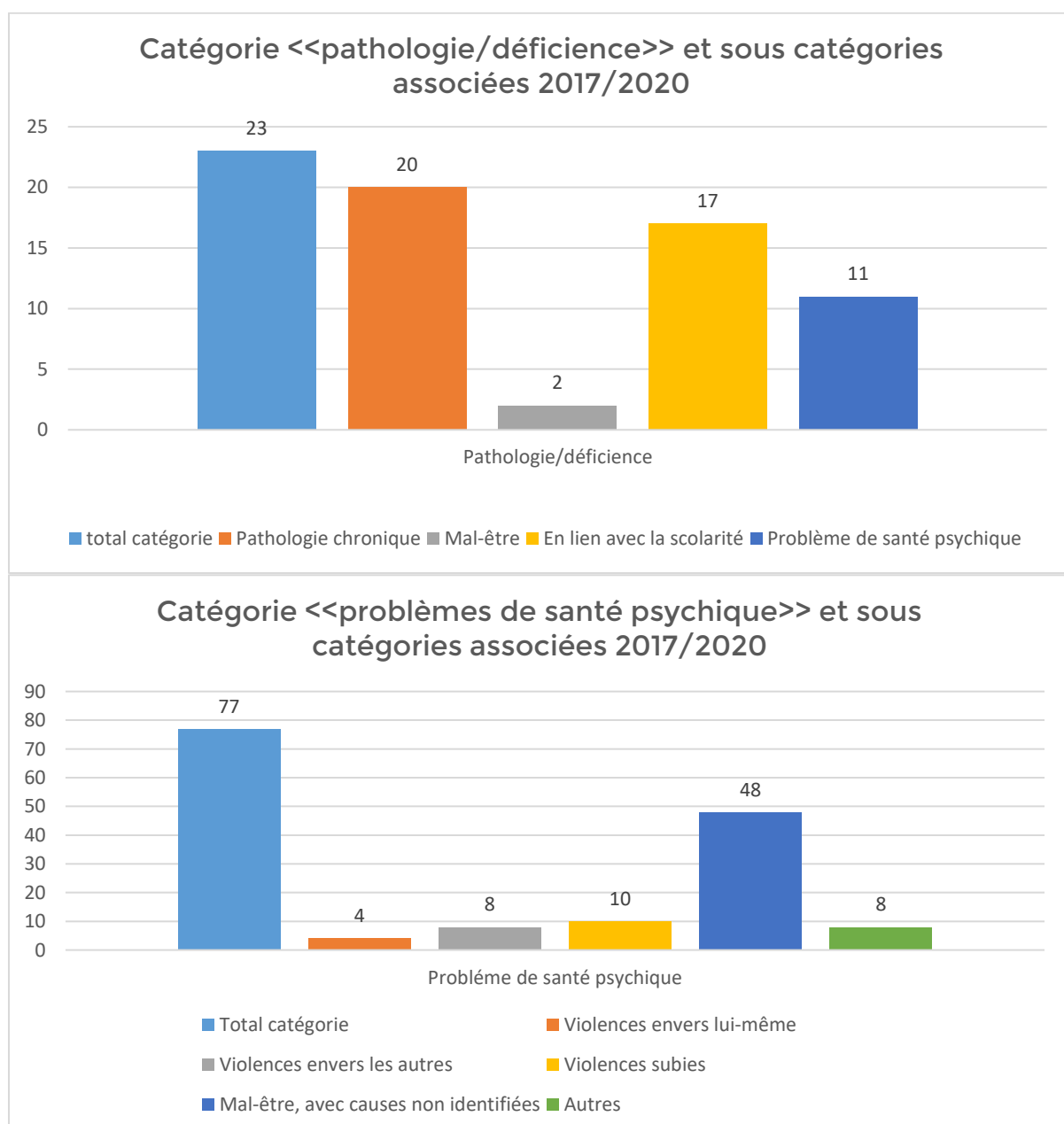
4. Sclolarité
5. Vie sociale
6. Relation sociale
7. Conditions de vie

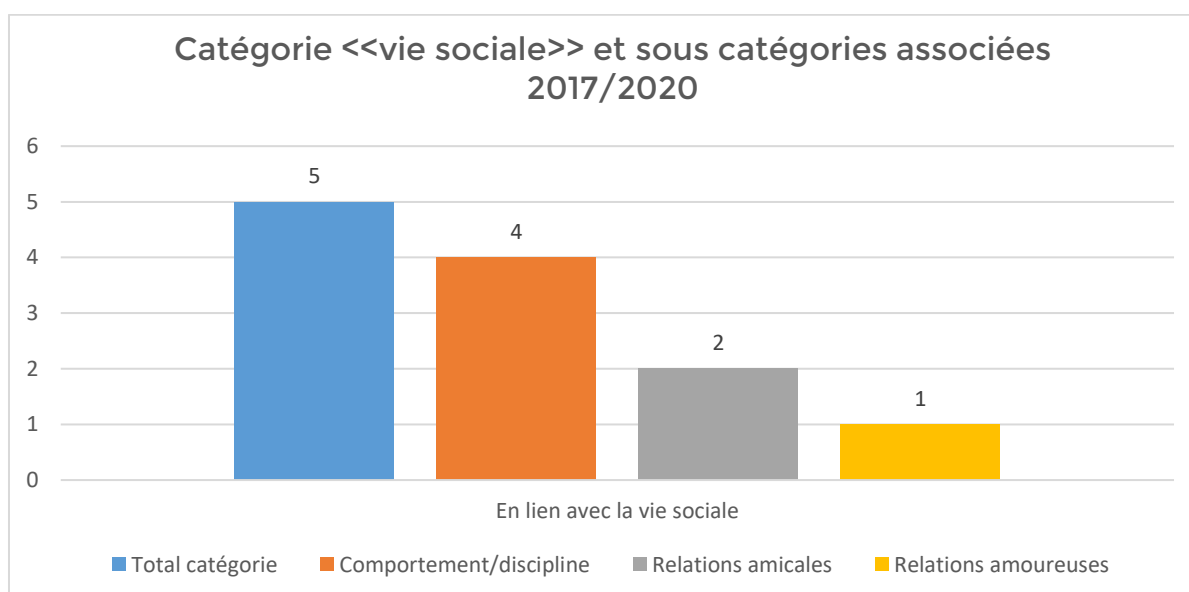
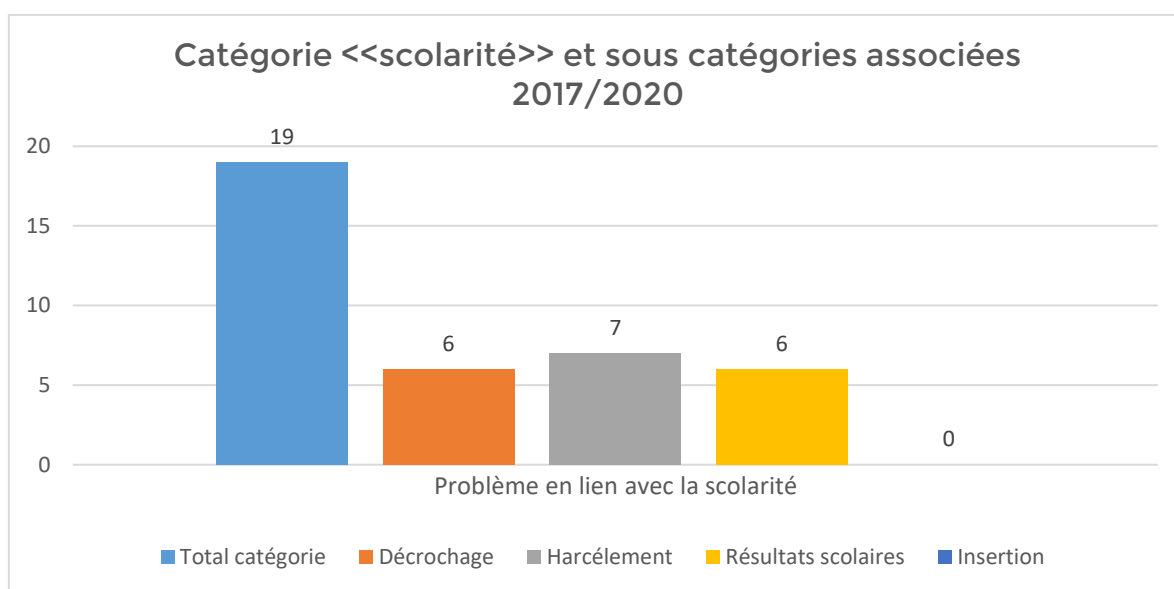
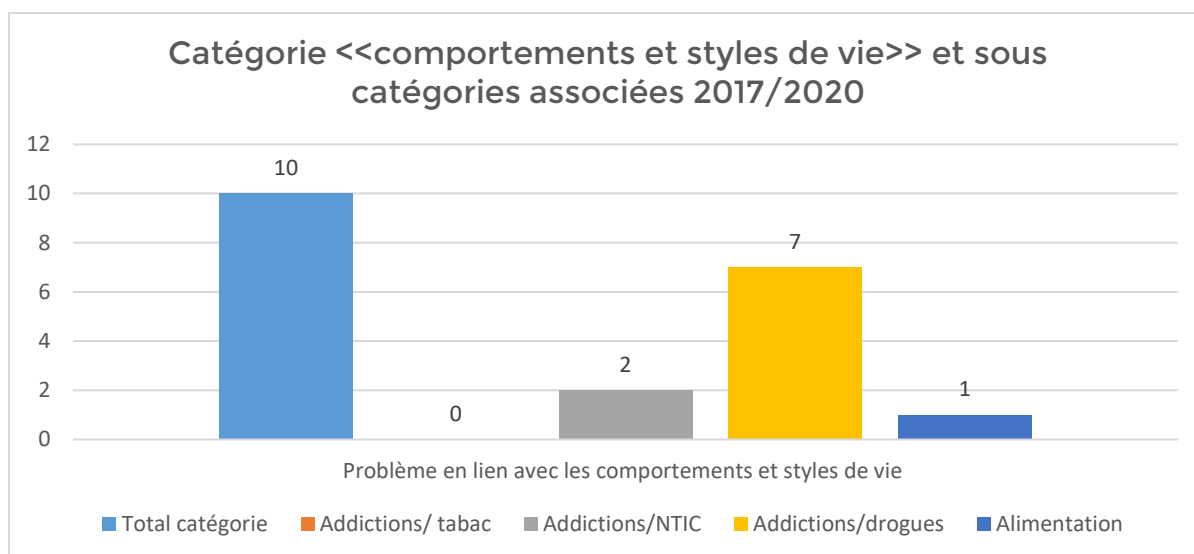
Les graphiques suivants montrent une nette prédominance de sollicitations pour une problématique de santé mentale, principalement pour la sous-catégorie de mal-être avec causes non identifiées.

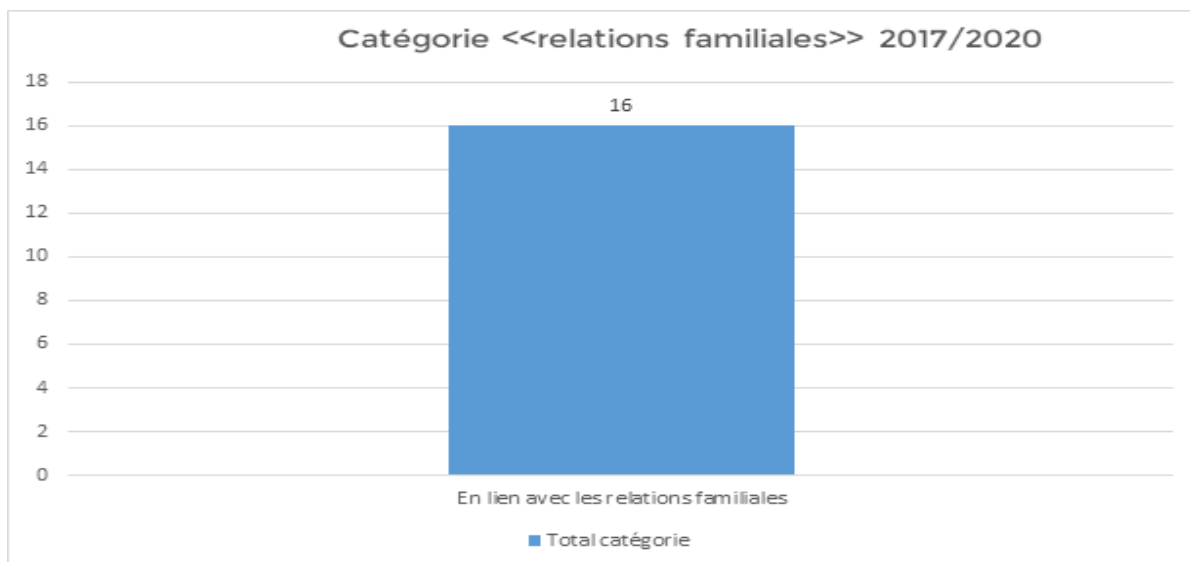
Le motif « conditions de vie » n'est pas présenté en graphique, car il est peu significatif (1 appel).

Il est à noter que plusieurs motifs peuvent être relevés pour un seul appel. L'addition des sous-catégories ne correspond donc pas toujours au nombre total de la catégorie.

Exemple : Un jeune étant atteint d'une pathologie chronique, mais présentant aussi un mal-être (qui correspond à une catégorie <<santé psychique>> ou une problématique en lien avec la sclolarité catégorie <<sclolarité>>)







Il n'existe pas de sous-catégories pour cette catégorie.

2.5. Profils des professionnels participant aux coordinations

□ Nombre et typologie des professionnels impliqués lors des coordinations

En aval du consentement du jeune et/ou de ses parents, chaque professionnel impliqué dans la situation du jeune, peut être amené à être contacté par les coordonnateurs du dispositif Fil Pro Ado.

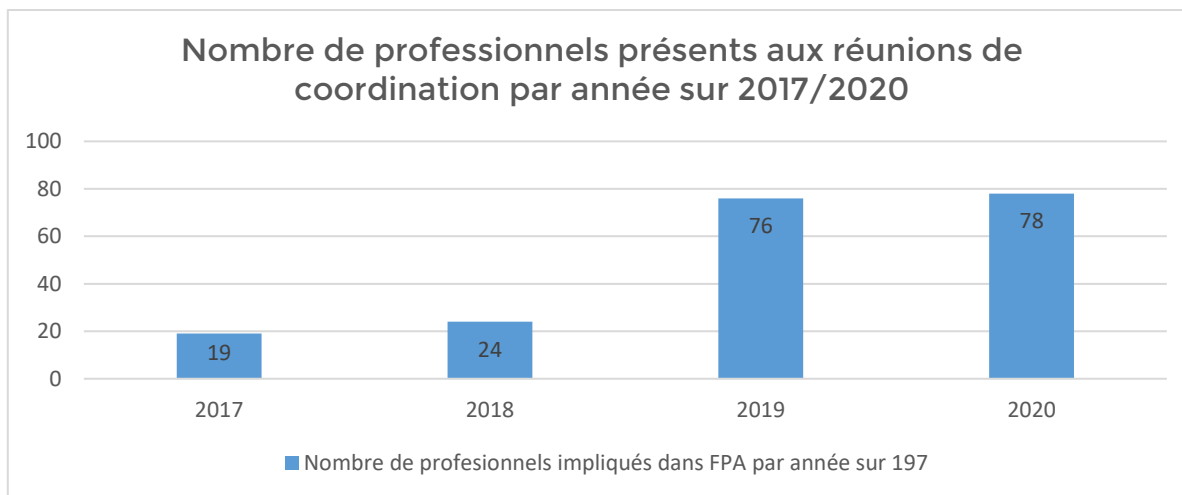
Le rôle des intervenants auprès du jeune est d'apporter des éléments de la situation nécessaires à son accompagnement.⁵ Deux cas de figures sont possibles :

- L'échange d'informations sur la situation du jeune (étape d'orientation et/ou d'articulation)
- L'échange d'informations et la participation à la construction du projet d'accompagnement en santé globale, généralement lors d'une réunion de concertation (étape de coordination)

Sur 50 réunions de coordination, 197 professionnels se sont impliqués dans les réunions de coordination Fil Pro Ado.

Par manque de temps, d'indisponibilité, certains professionnels n'étaient pas présents aux réunions. Dans ce cas, la cellule Fil Pro Ado les invite à transmettre, en amont de la réunion, les éléments qu'ils jugeront utiles aux échanges et à la construction du projet d'accompagnement en santé globale.

⁵ Le dispositif veille à ce que les informations partagées soient limitées aux seules informations indispensables pour la coordination du parcours du jeune concerné.



Typologie des professionnels impliqués lors des coordinations du champ de l'insertion et de l'hébergement, période 2017/2020		Effectifs
Insertion	Mission Locale	19
	AFPA	1
	TOTAL professionnel du champ de l'insertion	20
Hébergement	CHRS AMIE	21
	TOTAL professionnel du champ de l'hébergement	21
TOTAL		41

Typologie des professionnels impliqués lors des coordinations du champ de la santé, période 2017/2020		Effectifs
Médecins	Médecins libéraux	4
	Médecins de services hospitaliers	4
	TOTAL des médecins	8
Paramédicaux	MDA	27
	UHA	4
	Cabinet de libéraux (psychologues, orthoptiste)	5
	CSAPA/CENTRAID	5
	CMP	12
	Total des professionnels paramédicaux	53
TOTAL		61

Typologie des professionnels impliqués lors des coordinations du champ de l'éducation, période 2017/2020		Effectifs
Education Nationale	TOTAL professionnels Education Nationale	50
Hors Education Nationale	Maison Familiale et Rurale	2
	Autres établissement privés, (groupes scolaires catholiques, CFA etc...)	3
	TOTAL professionnels hors Education Nationale	5
TOTAL		55

Typologie des professionnels impliqués lors des coordinations des champs sociaux et médico-sociaux, période 2017/2020		Effectifs
Social	SAED	7
	MDS	12
	Protection de l'Enfance	6
	TOTAL professionnel du social	25
Médico-social	MDPH	3
TOTAL		28

Typologie des professionnels impliqués lors des coordinations de la justice, période 2017/2020		Effectifs
Justice	Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)	3
	Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO)	5
TOTAL		8

Typologie des professionnels impliqués lors des coordinations du champ de la prévention, période 2017/2020		Effectifs
Prévention	CIDFF	3
	COMADA	1
	AMP	1
TOTAL		5

2.6. Évaluation de la satisfaction des professionnels et des usagers

Un questionnaire a été conçu et devrait permettre une évaluation de la satisfaction des professionnels ayant profité du dispositif. Ce questionnaire depuis sa création a fait l'objet de modifications. La validation de celui-ci par les membres du COPIL restreint le 1^{er} avril 2021 a permis le déclenchement de sa diffusion auprès des professionnels requérants, mais aussi aux participants lors des réunions de coordinations. ⁶

L'échantillon présent correspond à la diffusion de 18 questionnaires auprès des professionnels requérants et de 88 questionnaires auprès des professionnels ayant été sollicités dans le cadre d'une coordination.

Sa diffusion se réalise par le biais de Google Docs, ses réponses sont anonymes. Les résultats présentés ci-dessous correspondent à une prise de contact avec les deux types de professionnels. Il a été noté que les professionnels peuvent être requérants ou participants ou les deux, et cela, de manières multiples.

⁶ Ce questionnaire permet d'évaluer deux indicateurs, un indicateur de processus mais aussi un indicateur de résultats. Son analyse sera traitée dans deux paragraphes différents, le 2.6 et le 3.1

Ce qui explique la différence entre les nombres d'envois de questionnaires et le nombre répertorié de professionnels requérants ou ayant été sollicités dans ce bilan.

Selon le graphique des PEC finales, on relève 59 coordinations, y compris celles qui n'ont pas abouti pour différentes raisons. Nous avons donc envoyé 18 questionnaires pour ces 59 coordinations. La moyenne de demandes de coordination est de 3.27 demande par requérant.

En ce qui concerne les professionnels ayant participé à une ou des coordinations, on relève 197 participants. Nous avons envoyé 88 questionnaires, la moyenne est de 2.23 fois de participations par professionnel.

Le questionnaire :

Le dispositif Fil Pro Ado vous a-t-il permis de découvrir une (plusieurs) nouvelle(s) structure(s) impliquée(s) dans l'accompagnement des adolescents de 11 à 21 ans ou de leur famille sur le territoire ?

Oui, tout à fait

Oui, plutôt

Non, pas vraiment

Non, pas du tout

Le dispositif Fil Pro Ado vous a-t-il permis de mieux identifier les missions de certaines structures impliquées dans l'accompagnement des adolescents de 11 à 21 ans ou de leur famille sur le territoire ?

Sur une échelle de 1 à 10, quel est votre niveau de satisfaction quant à l'intervention de FPA ?

1 pas du tout satisfait, 5 satisfait, 10 très satisfait

☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐ 6 ☐ 7 ☐ 8 ☐ 9 ☐ 10

Quels ont été selon vous, les points positifs de l'intervention de FPA ?

Quels ont été les points négatifs, le cas échéant, de l'intervention de FPA ?

Avez-vous des commentaires pour améliorer le fonctionnement du dispositif FPA ?

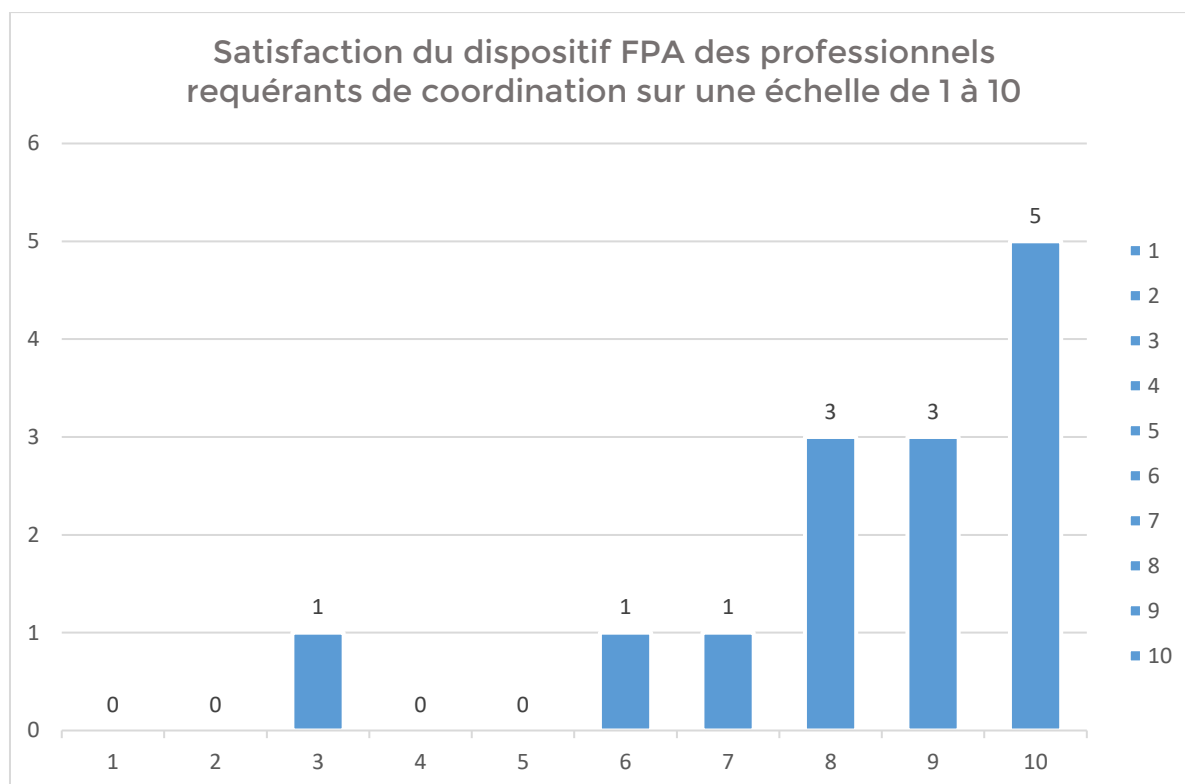
❑ Satisfaction des professionnels ayant sollicité Fil Pro Ado, (requérants)

Réponses au questionnaire présenté à 18 professionnels, 14 réponses soit 78%

Sur une échelle de 1 à 10, quel est votre niveau de satisfaction quant à l'intervention de FPA ?

1 pas du tout satisfait, 5 satisfait, 10 très satisfait

❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ❑ 4 ❑ 5 ❑ 6 ❑ 7 ❑ 8 ❑ 9 ❑ 10



93% des répondants sont très satisfaits à satisfaits quant à l'intervention de FPA.

7% des répondants sont très insatisfaits à insatisfaits quant à l'intervention de FPA.

Quels ont été selon vous, les points positifs de l'intervention de FPA ? ⁷

- *Rapidité de l'organisation des réunions*
- *Prise de recul, connaissance des dispositifs, propositions éclairées et surtout concertées*
- *Avoir un avis extérieur, le fait que la personne de fil pro Ado ne connaisse pas les personnes. Nous avons pu avoir un avis plus approfondi sur la santé. Permet d'avoir une vision globale sur les situations pour accompagner au mieux. Gain de temps pour l'organisation d'une rencontre avec les partenaires*
- *Soutien en tant que professionnel libéral, accès à l'avis d'un autre professionnel pour accompagner au mieux l'utilisateur*
- *La coordinatrice est efficace, aimable, très professionnelle*
- *Facilitateur de parcours*
- *Travail en partenariat*

⁷ Copier/coller des réponses rédigées par les professionnels, valable pour l'ensemble de la partie 2.6

- *Le déblocage de la situation d'un ado qui nécessitait un accompagnement adapté et un diagnostic*
- *concertation entre les différents intervenants auprès de l'adolescent, implication du médecin traitant, définition de stratégies d'action, d'objectifs.*
- *Gain de temps pour l'organisation des réunions et des rédactions de compte-rendu. Les objectifs sont travaillés en cohésion, les informations circulent.*
- *Rapidité de l'organisation des réunions, le CR sont bien réalisés, avoir une tierce personne qui connaît pas le jeune est garant d'une analyse objective*

Quels ont été les points négatifs, le cas échéant, de l'intervention de FPA ?

- *Manque de disponibilités de certains professionnels aux réunions*
- *délais un peu long sans doute liés à une charge de travail importante*
- *Réponse peu précise, pas de retour sur la situation soumise*
- *La difficulté de faire signer les documents .*
- *Manque de la présence des médecins généralistes*
- *Manque de participation des médecins*

Avez-vous des commentaires pour améliorer le fonctionnement du dispositif FPA ?

- *Ne changez rien!*
- *des concertations plus rapprochées pour certaines situations*
- *Prévoir de mieux structurer l'aide apportée par fpa*
- *Informatisation des documents (doc en ligne par exemple)*
- *il serait souhaitable que ce dispositif se généralise à toutes les prises en charge d'ado dans les différentes structures, qu'il soit proposé aux référents légaux des mineurs afin de déterminer des objectifs communs d'intervention auprès des ados. Nous intervenons tous dans l'environnement de l'ado et une cohésion permettrait un meilleur accompagnement. De plus cela nous permettrait d'échanger, de partager des infos. Il est toujours très difficile de se rencontrer, de se téléphoner, chacun ayant ses obligations. Ces concertations seraient formalisées et encadrées et co-animées.*
- *Revoir les limites d'âge*

☐ Analyse des résultats du questionnaire envoyé aux professionnels ayant sollicité Fil Pro Ado

On note une forte satisfaction globale des professionnels requérants Fil Pro Ado, par rapport à l'intervention réalisée (93% des répondants satisfaits ou très satisfaits).

Le point positif le plus souvent exprimé concerne le fonctionnement de Fil Pro Ado qui organise et anime des instances neutres de concertation entre professionnels, avec une approche globale de la situation, et permet de définir collectivement des objectifs de santé et stratégies d'action (6 occurrences/11 réponses).

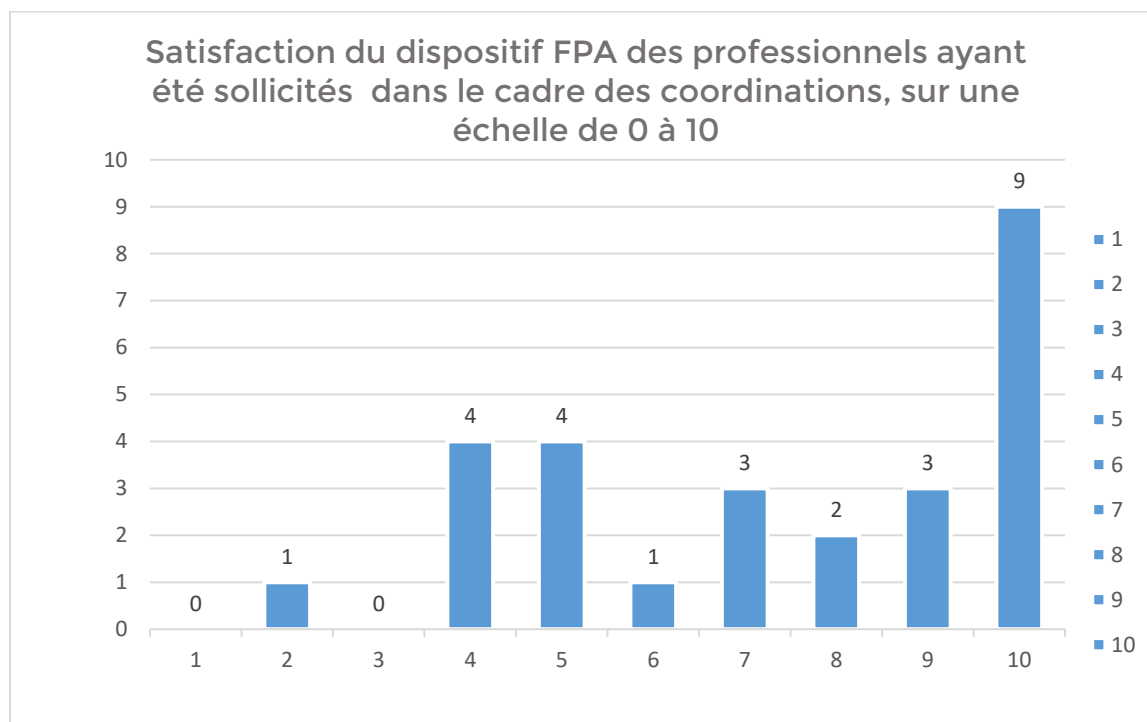
Le deuxième point positif exprimé concerne la rapidité de la réponse, la qualité de l'animation des temps de coordination, et la pertinence des comptes-rendus (4 occurrences/11 réponses)

Le principal point négatif exprimé concerne la participation insuffisante de certains professionnels aux réunions de coordination (3 occurrences/6 réponses), en particulier sont cités les médecins généralistes (2 occurrences).

Les améliorations proposées par les professionnels requérants concernent des aspects organisationnels (3 occurrences) et la possibilité d'élargir le public cible (2 occurrences).

❑ Satisfaction des professionnels impliqués lors des coordinations

Réponses au questionnaire présenté à 88 professionnels, 27 réponses soit 30.68%(professionnels sollicités)



81 % des répondants sont très satisfaits à satisfaits quant à l'intervention de FPA.

19 % des répondants sont très insatisfaits à insatisfaits quant à l'intervention de FPA.

Quels ont été selon vous, les points positifs de l'intervention de FPA ?

- La possibilité d'avoir la participation de certains partenaires souvent inaccessibles
- les échanges, la mutualisation des informations
- la coordination des acteurs qui aident les adolescents .
- Permettre aux différents acteurs de se rencontrer, d'échanger et de se coordonner.
- La communication et l'accélération de la prise en charge
- Le tableau des objectifs est un très bon outil La diversité des intervenants
- Permet aux professionnels de gagner du temps sur l'organisation des temps de synthèse
- Mettre autour de la même table différents professionnels pour une meilleure coordination des actions de chacun.
- facilite les contacts, le partage d'information, le suivi des situations.
- Efficacité de la coordinatrice

- *mettre en place des concertations avec des partenaires pour appréhender la problématique de certains jeunes et de leur famille, resituer les interventions de chacun, réfléchir à des objectifs et des moyens pour faire évoluer les situations.*
- *Richesse des échanges entre partenaires*
- *démarche par d'autres professionnels autre que la santé*
- *Mettre les différents intervenants à contribution. Connaître les difficultés des familles et ado dans les différents domaines.*
- *Le contact avec les jeunes est excellent, beaucoup de retours positifs des jeunes et des parents*
- *La coordination des différents professionnels qui interviennent dans la situation*
- *faire du lien entre les différents acteurs/ cohérence des actions*
- *concertation en équipe pluridisciplinaires, information régulières/situation des personnes accompagnées,*
- *Coordination*

Quels ont été les points négatifs, le cas échéant, de l'intervention de FPA ?

- *La situation n'a pas évolué.*
- *Les regroupements ne sont pas assez fréquents*
- *La difficulté à mobiliser certains partenaires*
- *la difficulté de réunir les professionnels concernés par une situation*
- *Manque de réactivité de certains acteurs*
- *si on a son réseau pas très utile*
- *Les limites d'âge*
- *lisibilité du dispositif, articulation dans le suivi : rôle?*
- *L'après concertation, le flou réside toujours sur qui fait quoi.*

Avez-vous des commentaires pour améliorer le fonctionnement du dispositif FPA ?

- *Une meilleure définition des situations pouvant relever de FPA, et une communication en ce sens auprès des partenaires. Identifier des référents par exemple auprès de l'éducation nationale, ou d'autres partenaires du même type.*
- *renforcer la visibilité du dispositif*
- *l'élargir aux enfants*
- *étendre aux plus petits et surtout ne pas limiter aux plus de 21 ans*

☐ Analyse des résultats du questionnaire envoyé aux professionnels impliqués lors des coordinations

On note une forte satisfaction globale des professionnels impliqués lors des coordinations : 81 % des répondants se disent satisfaits ou très satisfaits de FPA.

Le point positif le plus fréquemment exprimé concerne l'organisation d'une instance neutre de concertation entre les professionnels intervenant dans les différents champs de la santé globale, autour de la même situation, d'évaluation globale de la situation et de coordination sur les actions respectives de chacun des professionnels (14 occurrences sur 19 réponses).

Un second point positif concerne la satisfaction des jeunes et des parents (1 occurrence)

Le principal point négatif exprimé concerne la participation insuffisante de certains professionnels (3 occurrences/9 réponses).

Le second point négatif exprimé concerne la lisibilité du rôle de chacun des professionnels dans le suivi des situations (2 occurrences)

Les propositions d'amélioration du fonctionnement de FPA portent sur l'élargissement du public cible aux enfants et aux jeunes adultes (2 occurrences sur 4 réponses) et sur le renforcement de la communication (2 occurrences sur 4 réponses).

☐ Satisfaction des jeunes et des familles ayant bénéficié d'un projet d'accompagnement en santé globale

L'implication des jeunes et des familles dans Fil Pro Ado a évolué au cours de l'expérimentation :

- Au démarrage de l'expérimentation, tous les contacts avec le jeune et son entourage passaient par le professionnel requérant ou par un autre professionnel référent désigné collectivement

- Pour alléger la charge de travail des requérants, il a été décidé que l'infirmière-coordinatrice pouvait prendre en charge une part de ces démarches à la demande de ces derniers.

Dans une volonté d'optimiser l'atteinte des objectifs du projet d'accompagnement en santé globale, il a été décidé en 2020 de faire participer les jeunes et les familles aux réunions de coordination.

Aussi, l'implication des jeunes et des familles dans FPA pourrait être évaluée :

1. Par leur participation aux réunions de coordination
2. Par l'étude qualitative des échanges avec l'infirmière
3. Par des questionnaires de satisfaction

À ce jour la satisfaction des adolescents ou de leur famille ne peut être présentée. Ce questionnaire, lui aussi, a fait l'objet d'une validation par le COPIL restreint en date du 1^{er} avril 2021. Cet indicateur étant récent, la traçabilité des adresses mails n'est pas à jour. Les adresses mails sont répertoriées depuis la décision du COPIL, donc cet indicateur de processus figurera dans les prochains bilans FPA.

Le questionnaire sur la satisfaction des jeunes et/ou des familles :

Afin de répondre le mieux à vos besoins, ces professionnels souhaiteraient recueillir votre satisfaction. Nous vous prions de prendre quelques instants pour répondre à ce court questionnaire anonyme.

- Sur une note de 1 à 10, quel est votre niveau de satisfaction quant à l'intervention de FPA ?
1 pas du tout satisfait, 5 satisfait, 10 très satisfait

☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐ 6 ☐ 7 ☐ 8 ☐ 9 ☐ 10

- Quels ont été, selon vous les points positifs de l'intervention de FPA ?

- Quels ont été les points négatifs, le cas échéant, de l'intervention de FPA ?

2.7. Implication des acteurs du territoire dans le dispositif

□ Nombre et profils des professionnels impliqués dans les instances de gouvernance

- **Le comité stratégique** est composé des responsables départementaux des trois instances porteuses.

INSTITUTION	REPRÉSENTANT
Délégation Territoriale de la Meuse de l'ARS Grand Est (DT55 ARS)	Délégué départemental
Direction des Services de l'Éducation Nationale de la Meuse (DSDEN55)	Directeur départemental
Association RESADOM	Présidente

Le comité stratégique s'est réuni dans la phase de construction du dispositif entre octobre 2016 et mars 2017.

Ses missions ont consisté à :

- Valider les modalités d'élaboration du dispositif.
- Valider les objectifs, le cadre de fonctionnement et les outils afférents.
- Définir les moyens humains mis à disposition pour le fonctionnement.
- Valider le plan de communication.

- **Le comité restreint** est composé des référents de projet désignés par les trois instances porteuses : DT55 ARS Grand Est, DSDEN 55 et MDA55.

INSTITUTION	FONCTION
DT55 ARS	Chef de service de proximité
DSDEN 55	Médecin responsable départemental
DSDEN 55	Infirmier responsable départemental
DSDEN 55	Conseiller principal d'éducation - Référente EN dans la cellule opérationnelle de coordination des situations complexes sur le nord du département
DSDEN 55	Conseiller principal d'éducation - Référent EN dans la cellule opérationnelle de coordination des situations complexes, sur le sud du département
IREPS Lorraine	Directrice adjointe - chef de projets
Association RESADOM	Présidente
Association RESADOM/Maison des Adolescents	Directeur
Association RESADOM/Maison des Adolescents	Infirmière-coordinatrice - Référente MDA pour la cellule opérationnelle de coordination des situations complexes sur tout le département

Les missions du comité restreint consistent à :

- Définir la stratégie et les étapes d'élaboration du dispositif
- Définir les indicateurs d'évaluation du dispositif
- Construire les outils et supports
- Mettre en œuvre les étapes d'élaboration du dispositif
- Mettre en œuvre les étapes d'élaboration du dispositif
- Réaliser une évaluation continue du fonctionnement du dispositif et réaliser les ajustements nécessaires
 - **Le groupe de travail élargi** est composé des membres du comité restreint, élargi aux représentants des politiques en direction des jeunes : Protection de l'Enfance, Protection Judiciaire de la Jeunesse, Maison Départementale des Personnes en situation de Handicap, la politique d'État de prévention des expulsions, la politique d'État de prévention de la délinquance et de la radicalisation, et le Conseil de l'Ordre des Médecins.

Les missions du groupe de travail élargi consistent à :

- Réfléchir sur l'articulation du dispositif par rapport aux grandes politiques relatives à l'adolescence et à la jeunesse sur le département
- Alimenter la réflexion du comité restreint sur les modalités de fonctionnement du dispositif

□ Nombre et typologie des instances de gouvernance

Nombre de réunions de gouvernance entre janvier 2017 et décembre 2020

Réunion Technique ⁸	8
Comité Restreint	25
Groupe de travail élargi	8
Comité stratégique	3
Total	44

2.8. Nombre et typologie des moyens de communication développés pour FPA

Depuis le lancement du dispositif, différents moyens de communication ont été mis en œuvre :

- Réunion de présentation auprès des responsables de structures du département concernées par l'adolescence, animée par les membres des comités stratégique et restreint, avec ateliers de groupe, le 12 janvier 2017
- Communiqué de presse envoyé par mail lors du lancement du dispositif aux professionnels intervenant auprès des jeunes de 11 à 21 ans en Meuse, le 31 mars 2017
- Edition d'un communiqué de presse lors du lancement du dispositif dans l'Est Républicain, le 24 avril 2017
- Envoi de plaquettes de présentation aux structures/professionnels des différents champs (sanitaire, social, médico-social), environ 3400 plaquettes, le 20 novembre 2017
- Mise en œuvre de réunions de présentation collectives sur différents territoires meusiens,
 - 20 novembre 2017 à Commercy
 - 6 novembre à Bar-Le-Duc

⁸ Il s'agit de la réunion de certains membres du comité restreint seulement (exemple : réunion entre la cellule de coordination Fil Pro Ado et l'IREPS pour des points méthodologiques très ciblés (construction d'outils de suivi par exemple)

- 14 novembre à Verdun et Stenay
- Intervention lors de 2 colloques/séminaires régionaux : Séminaire de travail interne à la Dg ARS de Lorraine portant sur l'appui à l'innovation ; Journées Nationales de l'Education Nationale sur la Promotion de la santé des élèves à Nancy.
- Présentation du dispositif au Directeur Général de la Santé dans le cadre d'une journée de travail de la DG ARS Grand Est, à Strasbourg.
- Rencontres individuelles entre la coordinatrice FPA /MDA et les professionnels dans différentes structures du territoire Meusien.

49 présentations ont été réalisées entre mars 2017 et septembre 2021. Depuis la prise de poste de Laure HICKEL, en août 2020, 10 autres présentations se sont ajoutées (dispositifs AZALE, PCPE, COMMUNAUTES 360, mais aussi l'hôtel social de l'AMIE, le SESSAD PRO de Bar-le-Duc, etc...)

Dans le cadre de ses missions, l'équipe Fil Pro Ado se met en lien avec les différents professionnels/structures, impliqués dans la situation du jeune. De manière continue, cela permet aussi de faire connaître le dispositif.

2.9. Budget

	Recettes	Dépenses	Solde
2016	43000	974,33	42025,67
2017	51327	46303,67	47049
2018	51327	47044	51327
2019	51327	35267	67387
2020	8555	54494	21448
Total	205536	184083	

Les dépenses concernent les frais de personnel pour l'infirmière-coordinatrice (1ETP) et le coordonnateur réseau MDA (0.025ETP), les charges de structures afférentes au poste d'infirmière - coordinatrice, les dépenses de fonctionnement du poste (téléphonie, déplacements...)

Le solde 2020 de 21 448€ est affecté en produits constatés d'avance pour le dispositif en 2021.

3. Évaluation des résultats produits par le dispositif

3.1. Nombre de professionnels qui déclarent que Fil Pro Ado leur a permis de mieux identifier les ressources sanitaires, sociales, médico-sociales impliquées dans l'accompagnement des adolescents de 11 à 21 ans et/ou de leur famille.

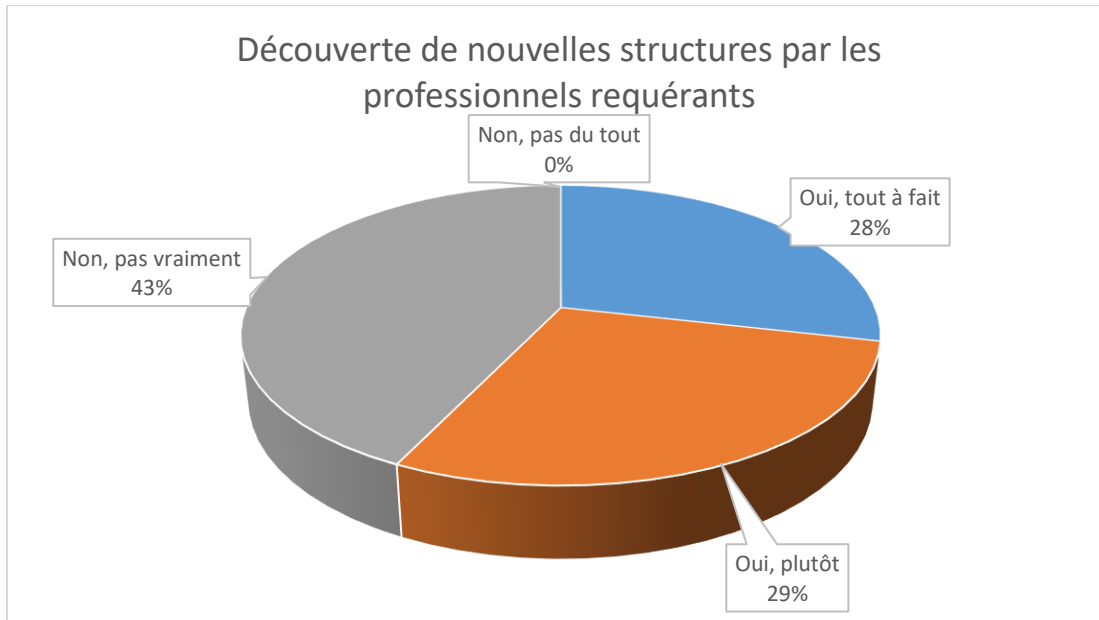
Le 1^{er} avril 2021, les membres du COPIL restreint ont validé le contenu des questionnaires et leurs modalités de diffusion. Nous pouvons présenter un échantillon à ce jour.

Lors de ce COPIL, il a été décidé de diffuser le questionnaire auprès des professionnels requérants, mais aussi auprès des professionnels ayant participé aux coordinations. Donc il existe à ce jour deux questionnaires en ligne permettant le tri et une distincte analyse, cependant les questions sont identiques.

❏ Professionnels requérants :

Réponses au questionnaire envoyé à 18 professionnels ayant sollicité FPA : 14 réponses au 30/06/2021 soit un taux de réponse de 78%

Le dispositif Fil Pro Ado vous a-t-il permis de découvrir une (plusieurs) nouvelle(s) structure(s) impliquée(s) dans l'accompagnement des adolescents de 11 à 21 ans ou de leur famille sur le territoire ?



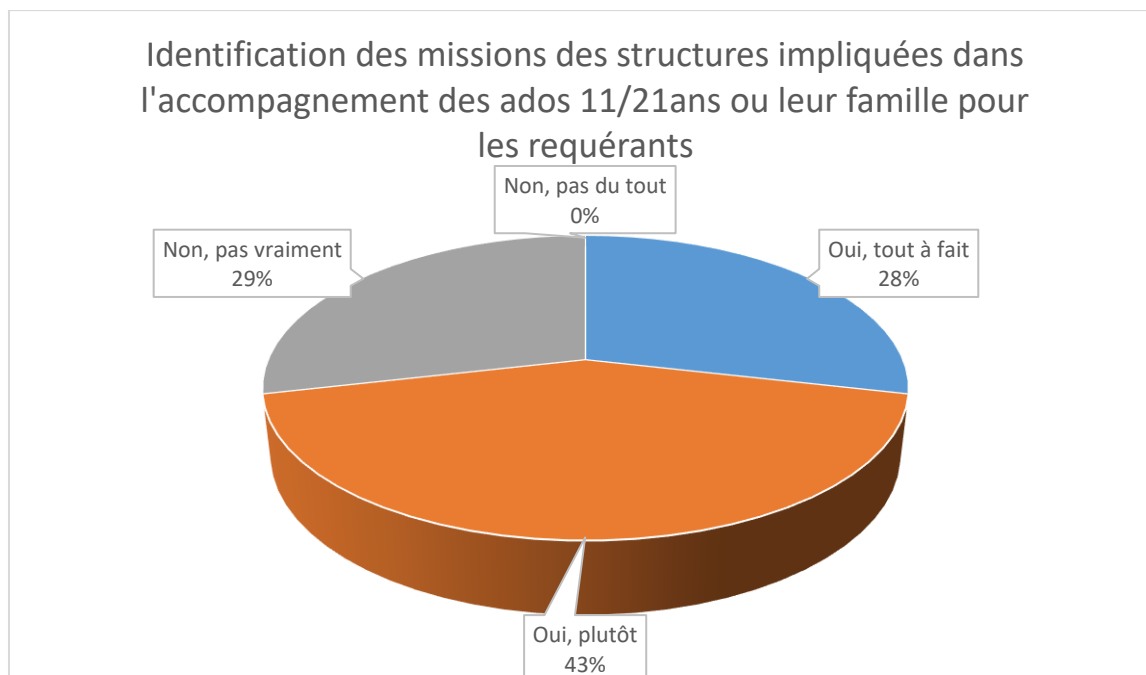
57% des répondants (professionnels ...) déclarent que FPA leur a pas permis de découvrir une (plusieurs) nouvelle(s) structure(s) impliquée(s) dans l'accompagnement des adolescents de 11 à 21 ans ou de leur famille sur le territoire. La MDPH semble être la structure la plus fréquemment citée par les répondants.

En ce qui concerne les 43% des répondants déclarant que FPA ne leur a permis de découvrir une (plusieurs) nouvelle(s) structure(s) impliquée(s) dans l'accompagnement des adolescents de 11 à 21 ans ou de leur famille sur le territoire, nous pouvons émettre l'hypothèse que ces professionnels se connaissent déjà avant de solliciter FPA.

Si oui, la(les)quelle(s) ?

- *MDPH*
- *MDA55, AMIPH*
- *ASE*
- *Mdph*
- *AMIPH, MDPH*
- *Nous nous connaissons entre partenaires du territoire Meusien, en revanche on ne connaît pas toujours bien les missions*
- *Le partenariat de l'handicap*

Le dispositif Fil Pro Ado vous a-t-il permis de mieux identifier les missions de certaines structures impliquées dans l'accompagnement des adolescents de 11 à 21 ans ou de leur famille sur le territoire ?



71% des répondants déclarent que le dispositif Fil Pro Ado leur a permis de mieux identifier les missions de certaines structures impliquées dans l'accompagnement des adolescents de 11 à 21 ans ou de leur famille sur le territoire de la Meuse. Le secteur du handicap est cité à plusieurs reprises par les répondants. FPA a permis de rendre plus lisible les missions de ce secteur aux professionnels du territoire ayant sollicité FPA.

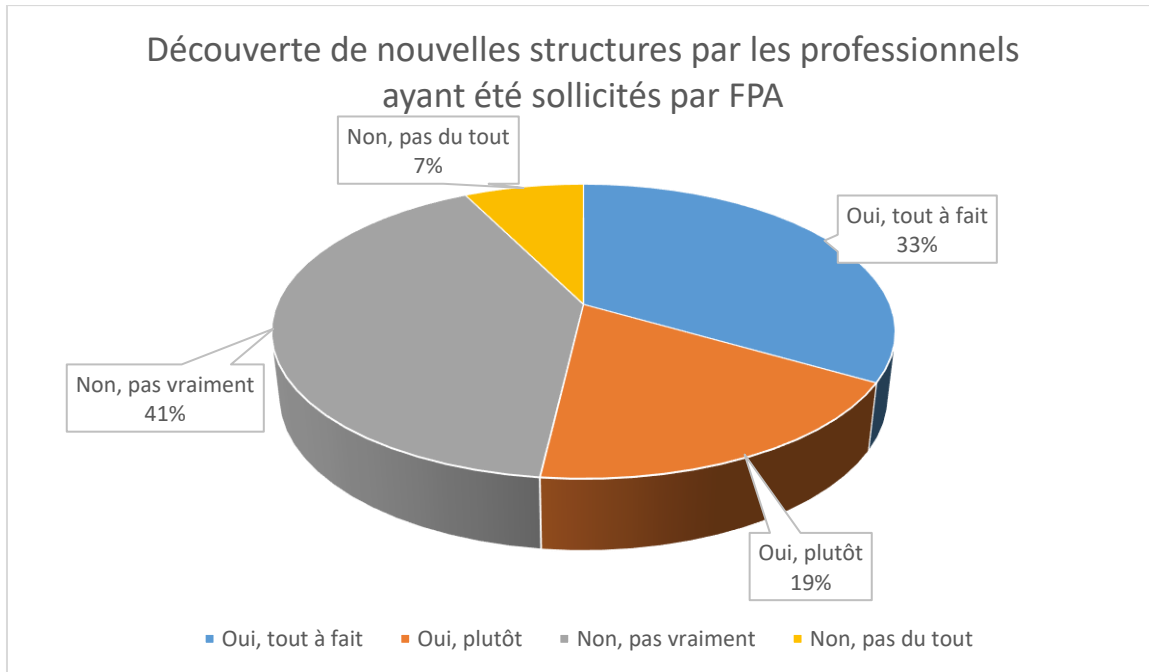
Précisez

- Toutes les structures sont déjà partenaires de notre service
- On a pu échanger avec les différents partenaires, comprendre mieux leurs missions. Et se coordonner au mieux dans l'accompagnement des jeunes
- Dispositifs MDPH
- Mda
- Le champ du handicap était peu connu pour ma part
- Cf réponse précédente

☐ Professionnels ayant participé aux coordinations

Réponses du questionnaire présenté à 88 professionnels ayant été sollicités par FPA, 27 réponses, 30.68% de taux de réponse (professionnels impliqués)

Le dispositif Fil Pro Ado vous a-t-il permis de découvrir une (plusieurs) nouvelle(s) structure(s) impliquée(s) dans l'accompagnement des adolescents de 11 à 21 ans ou de leur famille sur le territoire ?



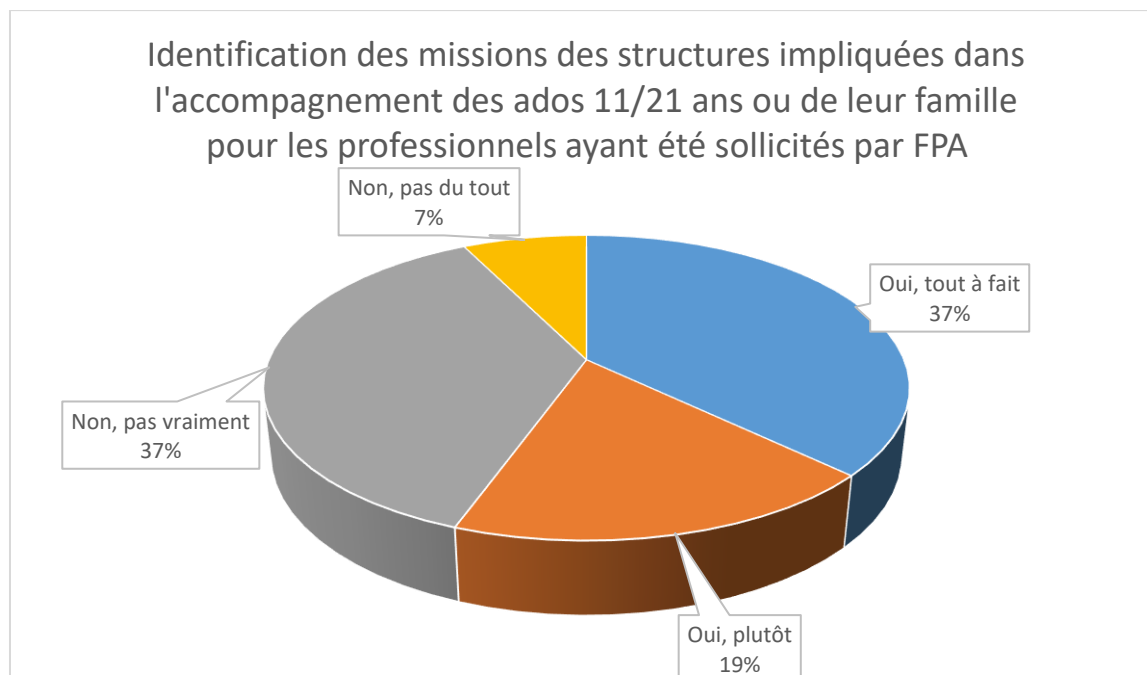
52 % des répondants (professionnels ...) déclarent que FPA leur a permis de découvrir une (plusieurs) nouvelle(s) structure(s) impliquée(s) dans l'accompagnement des adolescents de 11 à 21 ans ou de leur famille sur le territoire. La MDA semble être la structure la plus fréquemment citée.

48% des répondants déclarant que FPA ne leur a pas permis de découvrir une (plusieurs) nouvelle(s) structure(s) impliquée(s) dans l'accompagnement des adolescents de 11 à 21 ans ou de leur famille sur le territoire.

Si oui, lesquelles ?

- *Le travail en réseau m'a permis de rencontrer en une seule réunion les différents professionnels de santé globale*
- *MDA*
- *Maison des adolescents*
- *J'ai pu mieux appréhender les différentes interventions de la structure et comprendre certaines modalités dans des cas spécifiques comme par exemple pour les enfants déscolarisés.*
- *Le partenariat du handicap*
- *resadom*
- *Social*
- *médecin scolaire*

Le dispositif Fil Pro Ado vous a-t-il permis de mieux identifier les missions de certaines structures impliquées dans l'accompagnement des adolescents de 11 à 21 ans ou de leur famille sur le territoire ?



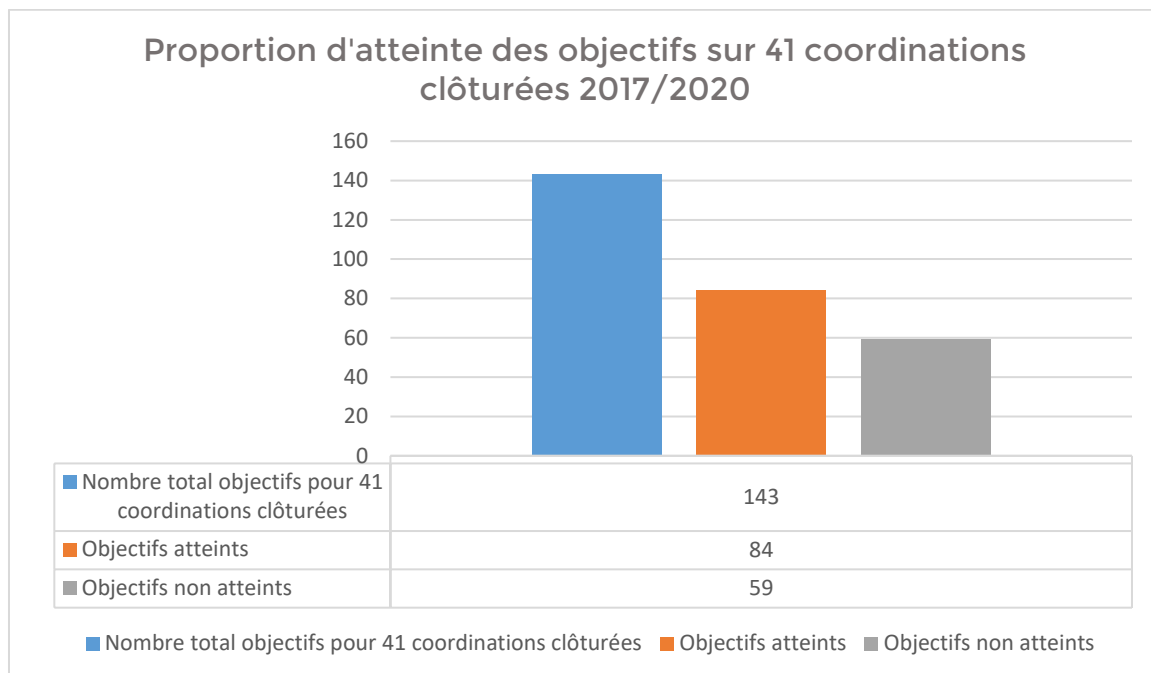
56% des répondants (professionnels ...) déclarent que le dispositif Fil Pro Ado leur a permis de mieux identifier les missions de certaines structures impliquées dans l'accompagnement des adolescents de 11 à 21 ans ou de leur famille sur le territoire de la Meuse.

47 % des répondants (professionnels ...) déclarent que le dispositif Fil Pro Ado ne leur a pas permis de mieux identifier les missions de certaines structures impliquées dans l'accompagnement des adolescents de 11 à 21 ans ou de leur famille sur le territoire de la Meuse.

Précisez

- *Je débutais dans la profession, cela m'a permis d'identifier plus vite les missions*
- *Orientations de situations complexes avec des professionnels formés à la problématique*
- *l'accompagnement psychologique, les conseils de sexologues.*
- *Facilite les contacts, connaissance des professionnels et rôles de chacun*
- *Nous nous connaissons entre partenaires, le département est petit, en revanche on ne connaît pas toujours bien les missions*
- *car je passais par resadom*

3.2. Proportion des situations accompagnées dans le cadre de Fil Pro Ado dont les objectifs (fixés dans le projet d'accompagnement) ont été atteints/non atteints



Sur les 143 objectifs posés dans le projet d'accompagnement pour les 41 coordinations clôturées, 59% ont été atteints.

Le comité restreint a analysé ces données en notant :

1 - Etant donné la très grande complexité de certaines situations, le temps nécessaire à des changements est plus long que le temps pris en compte dans l'évaluation Fil Pro Ado (ex : situation de jeunes dont les parcours de vie sont fragilisés et marqués par des ruptures, depuis l'enfance).

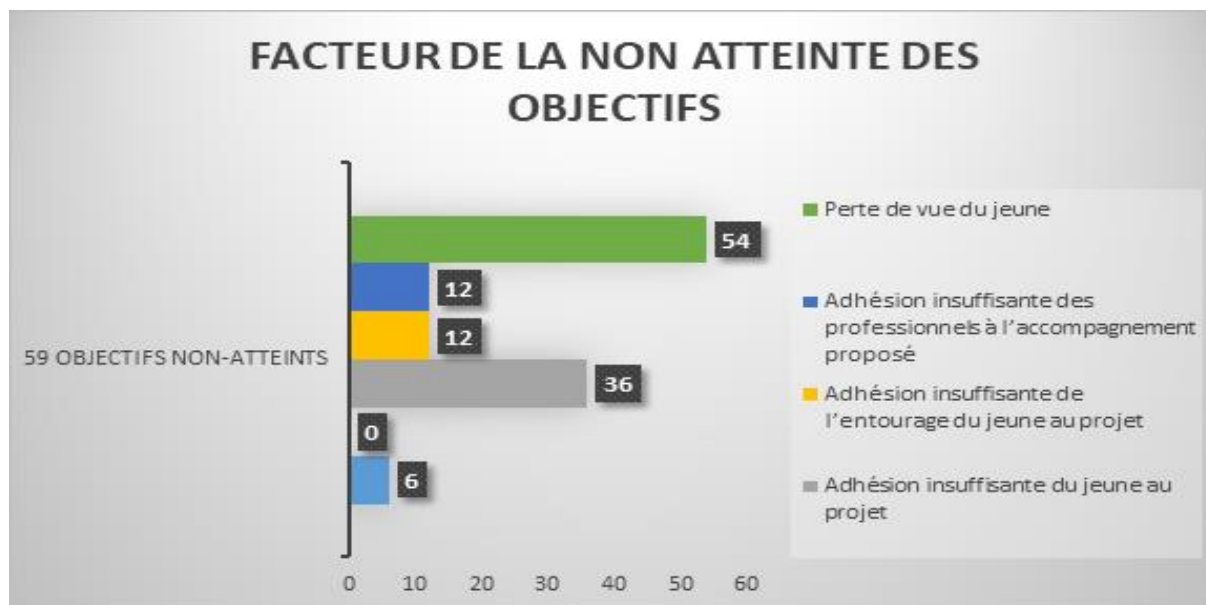
2 - La classification binaire atteint/non atteint ne permet pas de rendre compte de manière suffisamment précise de la dynamique de la situation.

Le comité a proposé de mettre en place, à compter de janvier 2021 une évaluation à trois niveaux : atteint - partiellement atteint - non atteint.

3.3. Typologie des facteurs d'explication de la non-atteinte des objectifs, le cas échéant.

Pour un seul objectif non atteint, il peut y avoir plusieurs facteurs de non-atteints des objectifs.

La raison de la non-atteinte des objectifs qui se démarque est celle « *en raison de la perte de vue du jeune* ». Ce phénomène est souvent lié parallèlement à la raison de « *l'adhésion insuffisante du jeune au projet* », et cela malgré l'implication des professionnels et leurs relances en cas de décrochage au dispositif.



3.4. Nombre de coordinations mises en place par Fil Pro Ado



Au 31 décembre 2020, 59 coordinations ont été mises en place par Fil pro Ado, 18 d'entre elles se sont interrompues avant que les coordinations soient finalisées :

- 9 pour la raison de *perte de vue du jeune*
- 2 pour la raison de *changement de département*
- 7 pour la raison de refus de signer le consentement

3.5. Nombre d'articulations mises en place par Fil Pro Ado

Au 31 décembre 2020, 10 articulations ont été mises en place par Fil Pro Ado.

Annexe 1 : Liste des correspondants Éducation Nationale 2020/2021

Liste des correspondants Éducation Nationale 2020/2021

ETABLISSEMENTS	CORRESPONDANTS	N° à contacter
Lycée Raymond Poincaré BAR LE DUC	GALAND MARJORIE	03 29 45 32 00
Lycée Henri Vogt COMMERCY	COLLIGNON ANAIS	03 29 91 79 00
Lycée Alfred Kastler STENAY	BOSY PASCALE	03 29 80 32 54
Lycée Margueritte Vauban VERDUN	LE MEN SYLVIE	03 29 86 14 46
Lycée Margueritte Place Galland VERDUN	POUPART LAURA	03 29 86 14 28
Lycée Professionnel Emile Zola BAR LE DUC	BAUDIN MELISSA	03 29 45 10 88
Lycée Professionnel Ligier Richier BAR LE DUC		03 29 79 09 14
Lycée Professionnel Alain Fournier VERDUN		03 29 84 41 69
Lycée Professionnel Freyssinet VERDUN		03 29 84 41 65
Collège Louis de Broglie ANCEMONT		03 29 85 71 46
Collège Emilie Carles ANCERVILLE		03 29 75 30 36
Collège d'Argonne	SCHWEITZER-HIBON Clarisse	03 29 87 41 60
Collège Jacques Prévert BAR LE DUC	PAUCHARD FREDERIQUE	03 29 45 20 03
Collège R.POINCARE BAR LE DUC	DE PAEPE VALERIE	03 29 45 32 00
Collège André Theuriot BAR LE DUC	ZARO DAVID	03 29 79 07 23
Collège Pierre et Marie Curie BOULIGNY	MANZONI EMELIE	03 29 87 93 02
Collège Les Tilleuls COMMERCY	BAUVE ERIC	03 29 91 19 70

Collège Jules Bastien Lepage DAMVILLERS	THOMAS DAVID	03 29 85 60 61
Collège Louise Michel ETAIN	VILLEMEN THIBAUT	03 29 87 14 14
Collège Louis Pergaud FRESNES EN WOEVRE	DOLADILLE YANNICK	03 29 87 31 17
Collège du Val d'Ornois GONDRECOURT LE CHATEAU	EICHINGER AUDREY	03 29 89 64 92
Collège Robert Aubry LIGNY EN BARROIS	CUDINAN STEPHAN	03 29 78 43 10
Collège Jean d'Allamont MONTMEDY	VERNET LEONORE	03 29 80 10 21
Collège Jean Moulin REVIGNY SUR ORNAIN		03 29 75 11 64
Collège Les Avrils SAINT MIHIEL	BREMONT JULIE	03 29 89 04 68
Collège Alfred Kastler STENAY	BOSY PASCALE	03 29 80 32 54

Annexe 2 : Indicateurs retenus pour l'évaluation de Fil Pro Ado

Indicateurs retenus pour l'évaluation de Fil Pro Ado

Lors de l'élaboration du dispositif, plusieurs indicateurs d'évaluation du processus et de résultats ont été fixés par les instances de gouvernance du dispositif. En rouge figurent les éléments complémentaires identifiés comme importants à recueillir suite aux premières évaluations du dispositif. La présente analyse est structurée autour de ces indicateurs affinés.

Liste des indicateurs de processus retenus, questions évaluatives et outils de recueil

Indicateurs de processus	Questionnements	Outils
Nombre de sollicitations de Fil Pro Ado	Combien de professionnels ont sollicité Fil Pro Ado ? Observe-t-on une augmentation des sollicitations ?	Dans « Outil de suivi des appels »
Typologie des sollicitations initiales ➤ Évolution PEC FPA - Prise en charge initiale (ex : Information) - Évolution de cette prise en charge (ex : Coordination)	Quels sont les motifs initiaux d'appels des professionnels (conseil pour orientation, difficultés dans la prise en charge d'une situation...) ? Cette prise en charge a-t-elle évoluée ?	Dans outil de suivi des appels» / colonne « Motif de l'appel
Profil des appelants ➤ Affiner le tri pour la structure du requérant : Médical : Libéral/ hospitalier Paramédical : orthophoniste/infirmière/psychologue/Autres à préciser	Quelle est la typologie de la structure de l'appelant ? Si l'appelant est issu de l'éducation nationale : est-ce le professionnel référent de la « Cellule de l'établissement » ou est-ce un autre professionnel de l'établissement ? Si le professionnel est médical ou paramédical, quel est son profil ?	Dans « Recueil de données anonyme » / partie professionnel requérant
Nombre de situations ayant nécessité une articulation avec le référent EN de Fil Pro Ado et le référent FPA de la MDA / Nombre de sollicitations de Fil Pro Ado ➤ + NB de situations pour lesquelles l'articulation FPA/EN est réalisée avec un autre professionnel EN que le CPE référent	Quelle est la proportion de situations nécessitant un temps de coordination entre le référent EN de Fil Pro Ado et le référent Fil Pro Ado de la MDA ? Quelle est la proportion de situations pour lesquelles l'articulation se tient avec un autre professionnel que le CPE référent ?	Dans « Outil de suivi des appels » / colonne FPA/EN
Nombre de situations ayant nécessité une levée de l'anonymat	Après le premier échange entre l'appelant et l'infirmière-coordinatrice, combien de situations sont allées au-delà de l'information sur les ressources du territoire et ont donc nécessité une levée de l'anonymat ?	Dans outil de suivi des appels» / colonne « Levée de l'anonymat
Nombre de situations où l'anonymat a été levé/ Nombre de situations ayant nécessité la levée de l'anonymat	Sur ces situations où la levée de l'anonymat était nécessaire, quelle est la proportion de situations où l'anonymat a été réellement levé.	Dans outil de suivi des appels» / colonne « Levée de l'anonymat »
Motif de non-levée de l'anonymat (le cas échéant)	Le cas échéant, quels ont été les points de blocage pour la levée de l'anonymat ?	Dans outil de suivi des appels » /
Nombre d'appels émis et reçus moyen par situation complexe	Quel est le nombre d'appels moyens par situation ?	Dans outil de suivi des appels » /

- Mails, nombre et temps consacré - Échanges téléphoniques minutés et nombre - Recherches sur internet ou autre minutées - Nombre de réunions et temps	Combien de temps durent ces appels ? Quel est le temps passé par échange mail ou en réunion pour une situation ?	Colonne « Nombre d'appels »
Profil des adolescents accompagnés	Sexe, âge, situation familiale, situation scolaire...	Dans outil « Recueil anonyme » / Partie Situation de l'adolescent
Durée entre la signature du consentement par le jeune et/ou ses parents et l'élaboration d'un projet d'accompagnement		
Satisfaction des professionnels impliqués dans Fil Pro Ado	Quelle est la satisfaction des professionnels ayant sollicité Fil Pro Ados ? Quelle est la satisfaction des professionnels ayant été sollicités dans le cadre d'une coordination par Fil Pro Ado ?	Envoi d'un questionnaire en ligne https://forms.gle/CtQfrn8jmqvgDktC7 https://forms.gle/W59TA8YFosUcct999
Satisfaction des jeunes et/ou des familles avec lesquelles un projet d'accompagnement en santé globale a été mis en place	Quelle est la satisfaction des jeunes et familles ayant eu recours à Fil Pro Ado ?	
Nombre et profils des professionnels impliqués dans les instances de gouvernance	Comité stratégique Groupe de travail élargi Comité de pilotage restreint	Feuille d'émargement (Nom, prénom/Structure/adresses mail)
Nombre et typologie des professionnels impliqués lors des coordinations	Quel est le profil des professionnels impliqués dans les coordinations ?	Feuille d'émargement de chaque réunion de coordination
Nombre et typologie des réunions mises en place pour Fil Pro Ado	Comité stratégique Groupe de travail élargi Comité de pilotage restreint Autres réunions	Tableau récapitulatif des dates des réunions (comité élargi, comité restreint, comité stratégique)
Nombre et typologie des moyens de communication développés pour Fil Pro Ado	Quels sont les moyens de communication développés ? Dans quels buts ?	Plan de communication reprenant ces éléments
Budget prévu/réalisé affecté au dispositif	Quels ont été les moyens affectés au dispositif ? Pour quel type de dépenses (humaines, matérielles...) ?	Budget du projet

1.2 Liste des indicateurs de résultats retenus, questions évaluatives et outils de recueil

Indicateurs de résultats	Questionnements sous-tendus par l'indicateur	Propositions de questions	Mode de diffusion
Nombre de professionnels qui déclarent que Fil Pro Ado leur a permis de mieux identifier les ressources sanitaires, sociales, médico-sociales impliquées dans l'accompagnement des adolescents de 11 à 21 ans et/ou de leur famille.	Est-ce que les professionnels ayant appelé Fil Pro Ado ou ayant été sollicités pour une coordination estiment que le dispositif leur a permis de découvrir une nouvelle structure et/ou de mieux identifier les missions d'une structure ...	1. Le dispositif Fil Pro Ado vous a-t-il permis de découvrir une (plusieurs) nouvelle(s) structure(s) impliquée(s) dans l'accompagnement des adolescents de 11 à 21 ans ou de leur famille sur le territoire ? (Oui tout à fait / Oui plutôt / Non pas vraiment / Non pas du tout) 2. Si oui, la(les)quelle(s) ? 3. Le dispositif Fil Pro Ado vous a-t-il permis de mieux identifier les missions de certaines structures impliquée(s) dans l'accompagnement des adolescents de 11 à 21 ans ou de leur famille sur le territoire ? (Oui tout à fait / Oui plutôt / Non pas vraiment / Non pas du tout)	Envoi d'un questionnaire en ligne https://forms.gle/CtQfrn8jmqygDktC7 https://forms.gle/W59TA8YFosUcct999
Nombre de coordinations mises en place par Fil Pro Ado	Est-ce que la mise en place de Fil Pro ado a permis de mettre en place des temps de coordination (téléphoniques ou présentiels) pour des situations ne relevant d'aucun autre dispositif déjà en place ?	Combien de situations ont nécessité une coordination ? (À partir du moment où les professionnels impliqués dans la situation ont donné leur accord pour qu'une coordination soit réalisée).	Information recueillie dans « Suivi des appels » / colonne prise en charge FPA
Nombre d'articulations mises en place par Fil Pro Ado	Est-ce que la mise en place de Fil Pro ado a permis de mettre en place des temps de coordination pour des situations ne relevant d'aucun autre dispositif déjà en place ?	Est-ce que les PEC proposés répondent à la situation ? (cf Démarches d'articulation et orientation réalisées)	Information recueillie dans « Suivi des appels »/ colonne Prise en charge FPA
Proportion des situations accompagnées dans le cadre de Fil Pro Ados dont les objectifs (fixés dans le projet d'accompagnement) ont été atteints	Fil Pro Ado permet-il d'aboutir à l'atteinte des objectifs fixés ? Si non pourquoi ? Comment augmenter le nombre de situations où les objectifs fixés sont	Quels objectifs partagés (cf. tableau projet d'accompagnement) ont selon vous été atteints ?	Évaluation faite par le coordinateur FPA/MDA auprès du professionnel référent lorsque l'accompagnement de l'adolescent se termine ou s'il y a une réévaluation du projet d'accompagnement via l'envoi d'un questionnaire à

Proportion des situations accompagnées dans le cadre de Fil Pro Ados dont les objectifs (fixés dans le projet d'accompagnement) n'ont pas été atteints	atteints ? possible ?	Est-ce	l'échéance du projet d'accompagnement (avec projet d'accompagnement pour rappel)
Typologie des facteurs d'explication de la non-atteinte des objectifs, le cas échéant.		Quels objectifs partagés non pas été atteints et pourquoi selon-vous ? ☐ Non-pertinence des objectifs partagés ☐ Non pertinence des objectifs intermédiaires par rapport aux besoins et attentes de l'adolescent qu'on se donne. ☐ Absence de réponses /moyens sur le territoire ☐ Évaluation insuffisante ou inadéquate de la situation du jeune. ☐ Adhésion insuffisante du jeune au projet ☐ Adhésion insuffisante des parents ☐ Adhésion insuffisante des professionnels à l'accompagnement proposé ? ☐ Perte de vue du jeune ? ☐ Autre ?	Évaluation faite par le coordinateur FPA/MDA auprès du professionnels référent lorsque l'accompagnement de l'adolescent se termine ou s'il y a une réévaluation du projet d'accompagnement via l'envoi d'un questionnaire à l'échéance du projet d'accompagnement (avec projet d'accompagnement pour rappel)